GUIDE PRATIQUE

LE LIVRET habitants

JANVIER 2020



Mairie de Saillans

1 Place Maurice Faure 26340 SAILLANS - Tél. 04 75 21 51 52 - mairiedesaillans26.fr Courriel : accueil@mairiedesaillans26.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h

Bienvenue à SAILLANS, en « Cœur de Drôme »!

Depuis mars 2014, l'équipe municipale a ouvert les portes de la mairie : c'est un projet de démocratie plus horizontale, basée sur des décisions collégiales et la participation des habitants ; vous trouverez ci-après les principes et modalités de ce « retour aux sources » de la démocratie.

Ce Livret d'accueil est un guide pratique que vous pouvez garder ; il rassemble contacts et informations et vous donne un éclairage non seulement sur les compétences de la mairie, mais aussi sur ce qui relève de l'intercommunalité. Ce guide ne saurait toutefois à lui seul répondre à tous les questionnements...



D'autres documents, disponibles en Mairie ou à l'Office du Tourisme, le complètent utilement ; le personnel communal pourra également vous renseigner ; signalons enfin que le site internet **mairiedesaillans26.fr** est un outil performant d'information et de communication en temps réel. Consultez-le régulièrement.

Si vous êtes à Saillans depuis peu, nous espérons que ce Livret facilitera votre installation ; si vous êtes déjà installé, ou même natif de Saillans, il vous offrira une mise à jour panoramique des possibilités surprenantes de notre village.

SOMMAIRE

1.	LA MUNICIPALITÉ L'équipe des élus Le fonctionnement de la mairie	2 2 4
	Le schéma de gouvernance de la mairie La charte citoyenne	6
2.	SERVICES	8
	Les services municipaux	8 12
	Saillans sans pesticide Horaires d'extinction de l'éclairage public	13
	Les autres services	14
	Mobilité	18
	A savoir aussi	20
	Qui fait quoi ?	22-23
3.	RÉVISION DU PLU	24-25
4.	JEUNESSE	26
5	SOCIAL	32
6.	HABITAT	36
7 .	LISTE DES ASSOCIATIONS	38
8.	ECONOMIE	41
	Liste des acteurs économiques	43
9.	ET ENCORE A voir dans Saillans, moments forts, les activités culturelles régulières, lettre d'info municipale,	50
	numéros utiles, autres sites internet	

1

1. LA MUNICIPALITÉ

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Vincent BEILLARD

Maire
élu communautaire et vice-président
à l'énergie
élu référent
Economie, production locale
Urbanisme
Gouvernance et sollicitations média



Annie MORIN

1 ère adjointe
élue référente

Vivre longtemps au village, santé, social
Associations, sport, loisirs,
culture et patrimoine



Agnès HATTON
élue communautaire
élue référente
Finances, budget
Vivre longtemps au village, santé, social



Fernand KARAGIANNIS
élu référent
Economie, production locale
Transparence-Informations
Gouvernance et sollicitations média



Christine SEUX élue référente Enfance, jeunesse, éducation Transparence-Informations



André ODDON élu référent Aménagement, travaux, sécurité Urbanisme



Michel GAUTHERON élu référent Aménagement, travaux, sécurité Urbanisme



Isabelle RAFFNER élue référente Enfance, jeunesse, éducation



Patrick THEVENET
élu référent
Finances, budget
Aménagement, travaux, sécurité



Joachim HIRSCHLER élu référent Environnement, énergie, mobilité



David GOURDANT élu référent Associations, sport, loisirs, culture et patrimoine





Josselyne BOUGARD élue référente Associations, sport, loisirs, culture et patrimoine Vivre longtemps au village, santé, social



Philippe SAULNIER conseiller municipal

Adresse de contact principal : accueil@mairiedesaillans26.fr

Maire et 1ère adjointe : maire 1 ereadjointe@mairiedesaillans26.fr - Urbanisme: urbanisme@mairiedesaillans26.fr - Travaux, aménagement : travaux@mairiedesaillans26.fr - Santé, social : social@mairiedesaillans26.fr - Enfance, jeunesse : jeunesse@mairiedesaillans26.fr Economie : economie@mairiedesaillans26.fr - Environnement, énergie, mobilité : environnement@mairiedesaillans26.fr - Vie associative, patrimoine, culture : associations@mairiedesaillans26.fr - Environnement@mairiedesaillans26.fr - Environnement@mairiedesaillans26.fr - Revisions@mairiedesaillans26.fr - Gouvernance et sollicitations média : relation@mairiedesaillans26.fr - Révision du PLU : revisionplu@mairiedesaillans26.fr - Chargé mission démocratie participative : participation@mairiedesaillans26.fr

Depuis 2014, la Mairie fonctionne selon trois principes :

1) La collégialité au sein de la municipalité :

Les compétences municipales sont réparties entre tous les élus qui acceptent ce fonctionnement, et qui, par binômes ou trinômes, sont référents des **8 commissions participatives**: Aménagements et travaux / Enfance, jeunesse et éducation / Associations, sports, culture et patrimoine / Vivre longtemps au village, santé et action sociale / Economie et production locale / Mobilité, environnement et énergie / Finances et budget / Transparence-Informations.

Le Maire et la 1^{ere} adjointe animent et coordonnent l'ensemble des élus.

Le Comité de Pilotage est l'instance principale de travail et de décision des élus ; il se réunit 2 ou 3 fois par mois. Le **Conseil Municipal** reste le lieu de validation officielle des décisions ; il se réunit en moyenne tous les 2 mois.

2) La participation des habitants à la gestion de la commune :

- Les Commissions Participatives regroupent, autour des élus référents chargés des différentes compétences municipales, les habitants qui veulent réfléchir sur un thème, définir les orientations de la politique locale, choisir les actions concrètes à mettre en œuvre. Ces commissions se sont réunies au moins une fois par an les 3 première années le jour des vœux de la municipalité. Cette réunion est remplacée, depuis 2018, par un temps de bilan.
- Les Groupes Action-Projet (GAP) sont des groupes de travail issus des Commissions Participatives ou du Comité de Pilotage pour préparer, suivre et éventuellement mettre en œuvre un projet concret. Les habitants qui y participent autour d'un ou deux élus référents se réunissent assez fréquemment.
- Chaque habitant peut s'inscrire, à tout moment, à une Commission Participative ou à un Groupe Action-Projet, à l'accueil de la mairie ou en se rendant sur le site internet de la mairie (onglet « Participez »). Il y trouvera tous les comptes rendus et la liste des Groupes Action-Projet en activité.
- Dans les Commissions et les Groupes Action-Projet, les élus et habitants sont sur un pied d'égalité en termes de partage

du temps de parole et de poids dans les choix effectués. Les réunions sont généralement organisées et encadrées par des animateurs bénévoles, n'intervenant pas sur le fond, formés aux techniques d'animation de l'Éducation Populaire.

- D'autres manières de participer sont possibles : vous pouvez donner votre opinion dans la page Expression Libre du site internet ou de la lettre d'info ou en remplissant les différents sondages créés lors de dossiers en cours (exemple : opération « Saillansons à vos projets »). Dans le cadre de la révision du PLU, l'avis des habitants a été recueilli dans différentes rencontres (ateliers, balades...) (voir page 25). Vous pouvez aussi devenir animateur de réunions, correcteur de la production écrite de la mairie ou participer à des tâches matérielles (adressez-vous à la mairie pour plus d'information).
- **Transparence**: les réunions du Comité de Pilotage sont publiques et les habitants ont la possibilité d'y intervenir. Les comptes rendus des réunions sont systématiquement publiés sur le site internet de la Mairie. Des réunions publiques sont organisées pour informer les habitants et recueillir leurs opinions.
- **Information**: des panneaux d'information sont installés dans le village, un agenda mensuel est publié et la Lettre d'Info Municipale parait tous les 2 ou 3 mois. Le site internet de la Mairie mairiedesaillans26.fr vous donne des informations de toute nature concernant la vie de la commune. Des informations régulières sont aussi transmises par mail sous forme de Flash Info (pour les recevoir, écrire à : commissions@mairiedesaillans26.fr).
- La Municipalité se réserve la possibilité d'utiliser le référendum local pour les grandes décisions.
- La Charte citoyenne, créée en 2014, est un socle de l'action communale. Vous pouvez la lire intégralement pages 7 et 8.

3) Une instance de veille participative :

L'Observatoire de la participation, composé d'habitants volontaires, tirés au sort, est chargé d'accompagner le processus démocratique et participatif.

Actualités. rèalement intérieur. charte lisibles sont sur mairiedesaillans26.fr/observatoiredelaparticipation/

SCHÉMA DE GOUVERNANCE DURANT LA MANDATURE 2014-2020

techniques

des décisions

binômes d'élus référents

délégations

employés communaux secrétaire générale et

maire et 1ère adjointe

Binôme de tête

CHARTE CITOYENNE

Nous, citoyens de Saillans, constatons

- Que de plus en plus de citoyens perdent confiance en l'action politique,
- Le manque d'implication de la population dans les sphères politiques et la dégradation générale des principes de la démocratie,
- Que les outils de politique participative existent légalement mais sont peu mis en application,
- Que l'action communale actuelle ne s'appuie que trop rarement sur les envies, les souhaits et les idées des citovens.
- Que les acteurs habituels de la politique jouent et jouissent d'un fonctionnement opaque favorisant le désintéressement des citoyens,
- Le besoin des citoyens de s'approprier les outils d'information et de formation, pour mieux comprendre enjeux et choix politiques,
- Que l'exécutif actuel fonctionne avec peu de délégation et de transversalité,
- Que l'indignation des citoyens est croissante face aux inégalités sociales et économiques (chômage, exclusions, violences...), à la corruption, au règne de l'argent et à l'augmentation de la dette,
- Que la nature, composante fondamentale de notre cadre de vie, atteint ses limites et qu'il est donc nécessaire de protéger notre environnement exceptionnel,
- Que l'état actuel de l'action politique locale n'est pas une fatalité mais qu'il est aujourd'hui possible de changer les orientations par la simple volonté et participation de chacun.

C'est pourquoi nous nous engageons

- À construire ensemble une nouvelle politique locale,
- À trouver les équilibres justes en matière sociale, écologique et économique par l'usage d'une politique participative,
- À impliquer les Saillansons dans les choix et les projets en facilitant les échanges entre Élus et Citoyens, en offrant la parole à tous,
- À susciter la participation des citoyens et permettre leur intégration toujours plus en amont des décisions et projets publics,
- À être clair, transparent et cohérent entre ce qui est dit et ce qui est fait,
- À informer les Saillansons des enjeux politiques et leur permettre l'accès à la formation et aux outils de gouvernance,
- À définir et créer des moyens d'un mieux vivre ensemble, à favoriser les échanges en s'appuyant sur la diversité et la richesse de la population,
- À veiller à la préservation du patrimoine naturel, historique et culturel, richesse de la commune.

Nos engagements et objectifs

Le dialogue

La parole de chacun a une valeur, doit être écoutée, avec intérêt et sans jugement préconçu. Respecter la parole de l'autre c'est ne pas l'interrompre, ne pas se laisser distraire ni chercher à convaincre à tout prix

La transparence

Nous la voulons pour les actions en cours, le budget, les décisions.....

Indemnités des élus

Tous les membres de l'équipe municipale perçoivent une indemnité avec une notion d'équité (temps consacré, responsabilité, situation de chacun), libre à chacun de ne pas en percevoir.

Les indemnités seront rendues publiques.

Les commissions

Les comptes rendus des commissions seront mis à disposition des habitants (site internet, mairie, affichage public, bulletin d'information...), il y sera noté les noms des participants dans un souci de reconnaissance de l'investissement de chacun.

Pour faciliter le fonctionnement des commissions, des listes de discussion par mail seront mises en place.

Le suivi et l'évaluation

Il y aura au moins un élu par commission qui se chargera de rapporter et d'intégrer le travail réalisé au sein du conseil municipal.

Le bilan des démarches participatives engagées sera dressé chaque année lors d'une réunion publique.

Référendum populaire

Le choix de faire appel au vote de tous les citoyens par un référendum populaire sera, au préalable, expliqué à tous par les élus.

Accès au conseil municipal

Pour encourager nos concitoyens à assister aux conseils municipaux, un temps de réaction et de débat leur sera accordé.

Des horaires et des lieux accessibles

Les réunions et les conseils municipaux auront lieu à des horaires et lieux qui permettent d'intégrer le plus possible les actifs (seules les réunions techniques se tiendront en fonction des horaires des salariés municipaux et/ou des services techniques).

Les conditions de la participation

La participation des citoyens est de la responsabilité des élus.

Ils doivent œuvrer à la mobilisation et l'implication de tous et à l'aboutissement des actions et des projets.

Des temps de rencontres entre élus et citoyens seront organisés, à échéances régulières, dans et hors les instances et espaces de dialogues existants.

La participation est ouverte à toute personne désireuse de s'investir.

Tout habitant de Saillans qui veut travailler avec nous sera le bienvenu : citoyen, détenteur d'une expertise d'usage, ou expert technique.

Les employés communaux seront, eux aussi s'ils le souhaitent, associés aux commissions.

SERVICES MUNICIPAUX (au 15 décembre 2019)

Garde Champêtre Thierry Pellissier



Secrétaire générale Nathalie Bonnat



Responsable **Services Techniques** Éric Chauvet



Responsable administrative Muriel Martin



Secrétariat Accueil Alexandra Faure



ATSEM

Ecole

Annick Gramond-Poncet



Amélie Acker



Agente polyvalente Karine Poirée



Agents Services Techniques Pascal Fatras



Raphaël Alpha





Livret Habitants -

2. SERVICES

LES SERVICES MUNICIPAUX

Les services de la mairie sont ouverts au public du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures - Tél. 04 75 21 51 52

Le **secrétariat général** de la Mairie est assuré par Nathalie BONNAT : organisation de l'assemblée délibérante, gestion du budget, des marchés publics, des ressources humaines, des projets et du patrimoine. •secretaire.general@mairiedesaillans26.fr

Accueil *accueil@mairiedesaillans26.fr

Réception des documents d'état-civil, déclaration de perte de ces documents, informations générales, réservation de salles communales et de matériel, objets trouvés... Les demandes de carte nationale d'identité ou passeport ne se font plus en mairie de Saillans mais en mairies de Crest ou de Die. A savoir : Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte. Elle est à faire prolonger si vous souhaitez partir à l'étranger. Depuis novembre 2017, les demandes liées au certificat d'immatriculation (ex carte grise), ne se font plus en Préfectures ni Sous-Préfectures. Il convient dorénavant de faire les demandes : En ligne, sur le site de l'ANTS : https://immatriculation.ants.gouv.fr/ Auprès d'un garagiste agréé au SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules) : Les garages dans la Drôme https://www.vroomly.com/garage-26/

- Inscriptions à l'école maternelle et primaire *(détails p.27)
- Eau potable, réseau d'assainissement
 - > Relevé et suivi des branchements : **\technique@mairiedesaillans26.fr**
 - > Facturation et changement d'adresse, départs et arrivées :

+accueil@mairiedesaillans26.fr

Les analyses de la qualité chimique et biologique de l'eau potable sont affichées en mairie et consultables sur le site internet eaupotable.sante.gouv.fr

• Urbanisme > • urbanisme@mairiedesaillans26.fr

Vous souhaitez demander un avis sur vos projets, consulter le Plan Local d'Urbanisme ou poser toute question relative à vos droits et aux démarches à effectuer en vue de travaux ou installations modifiant la surface ou l'aspect extérieur de vos biens immobiliers (déclarations obligatoires préalables, demandes de permis de construire, de certificats d'urbanisme) : Muriel MARTIN répond à vos demandes en liaison avec la Communauté de Communes de Crest et du Pays de Saillans qui instruit les dossiers. Vous pouvez vous procurer un plan de la commune à l'accueil de la mairie. Le PLU est consultable sur le site de la Mairie. Il est en cours de révision (lire chap. 3 et le menu spécial du site internet « Révision du PLU »).

- Inscriptions sur les listes électorales > ◆administration@mairiedesaillans26.fr Avec la mise en place au 1er janvier 2019 du fichier REU (Répertoire élection unique), les inscriptions sur la liste électorale (électeurs européens inclus) sont possibles jusqu'au vendredi 7 février 2019. Soyez prévoyants, inscrivez-vous au plus tôt, les inscriptions devant être validées par la Commission de Contrôle des Elections. Pièces à présenter: une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois si vous êtes Saillanson en résidence principale, ou une taxe foncière de moins de 3 ans si vous êtes en résidence secondaire. Pour les autres élections, en règle générale, vous devez vous présenter entre le 1er septembre et le 31 décembre.
- Voirie: en cas de déménagement, travaux, livraison par camion
 *police.rurale@mairiedesaillans26.fr

Le garde champêtre répond à vos demandes d'occupation de voirie et d'affichage sur les panneaux municipaux. Il veille au bon usage de la voie publique (circulation, stationnement, chiens errants, etc.), aux entrées et sorties d'écoles, et aussi pendant le marché du dimanche matin et lors des festivités. Dans un souci de ré-organisation et de gestion des arrêtés municipaux, ceux-ci seront rédigés deux fois par semaine (le mardi aprèsmidi et le vendredi matin). Selon les demandes d'arrêtés, les contraintes ne sont pas les mêmes. C'est pour cela que les délais suivants devront être respectés en fonction des demandes :

- Autorisation d'occupation du domaine public avec altération de la circulation routière (circulation alternée, rue fermée, etc...): 15 jours avant le commencement des travaux.
- Autorisation d'occupation du domaine public sans altération de la circulation routière: 5 jours avant le commencement des travaux.
- Débit de boisson : 15 jours avant.
- Manifestation: Selon le type de manifestation (entre 3 mois et 1 mois avant).
- Travaux en urgence : le jour même.

Le recensement obligatoire à 16 ans

> *accueil@mairiedesaillans26.fr

Dans le mois de son seizième anniversaire, chacune et chacun est tenu(e) de venir se faire recenser en mairie, avec carte d'identité, livret de famille, justificatif de domicile (facture récente accompagnée d'une attestation de la main du titulaire de la facture). Est alors remise au jeune recensé l'attestation qui lui permettra de s'inscrire à tout examen national (permis de conduire, baccalauréat, CAP, etc.).

- Le cimetière communal > *police.rurale@mairiedesaillans26.fr
 Un règlement du cimetière existe. Vous le trouverez sur le site internet, menu démarches pratiques
- Autres formalités obligatoires > *police.rurale@mairiedesaillans26.fr
 Déclarations de feux, de puits, de possession de chiens dangereux, macaron de stationnement temporaire artisan, inscription dans le cadre du plan neige et canicule.
- **Sirène de la mairie :** tous les 1 ers mercredis de chaque mois, à 12h, la sirène de la mairie est actionnée afin de vérifier son fonctionnement.

Saillans sans pesticide

La loi Labbé de 2014 amendée par le Sénat en 2015 **interdit** l'utilisation des pesticides dans les lieux publics à partir du 1 er janvier 2017, et dans les lieux privés à partir du 1 er janvier 2019.

VILLAGE SANS PESTICIDE

Les pesticides de synthèse sont interdits à la vente au grand public depuis le 1^{er} janvier 2019.

A Saillans, le Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) a mis en œuvre un fonctionnement le plus écologique possible, grâce à l'achat de matériels (débroussailleuse/réciprocateur électrique, bineuse électrique, et balayeuse avec bras désherbeur) qui remplacent les produits chimiques.

Même si notre commune utilisait très peu de désherbants chimiques, leur abandon total implique un changement dans les pratiques d'entretien de nos services, et une vision nouvelle vis-à-vis de l'herbe.

La présence de plantes sauvages dans nos espaces-verts ne signifie pas que la commune est devenue sale, ou mal entretenue, bien au contraire. Les agents communaux chargés de l'entretien des espaces verts et de la voirie s'appliquent à mettre en œuvre des moyens doux pour gérer cette végétation spontanée.

Les petits panneaux « Village sans pesticide » sont là pour nous le rappeler.

Par ailleurs, la végétalisation des pieds d'arbres va être poursuivie.

D'autre part, la commune est soumise à une réglementation et elle n'a pas le droit d'utiliser de désherbants, fussent-ils biologiques, quand ils ne sont pas homologués pour les espaces publics.

Mais en tant que particulier, pour reprendre la préconisation d'une recette d'un type de désherbant « biologique » de La Dépèche du Midi, les habitants peuvent nettoyer leur devant de porte grâce à une recette infaillible pour venir à bout des mauvaises herbes indésirables : mélanger dans 1 litre de vinaigre blanc à 12° voire 14°, 50 g de sel, et 10 ml de liquide vaisselle avant de le vaporiser sur les herbes. Deux jours après, les herbes indésirables ne seront plus qu'un mauvais souvenir.

Il ne faut tout de même pas oublier que sel et vinaigre attaquent la pierre calcaire et que le sel à forte dose peut être polluant, en conséquence la recette est à employer avec modération et circonspection.

Le cimetière zéro-phyto, qu'est-ce qui change ?

Une plaquette d'informations contenant des conseils est disponible en mairie ou sur le site internet, menu Démarches pratiques

Horaires d'extinction de l'éclairage public

S	d'ex	tir	ictic	n	de	ľé	clair	ag	e pu	ıbl	İC
	novembre décembre	:	hiver	01:00	06:30	00:00	05:30	23:00	06:30	23:00	05:30
	novembre		hiver	01:00	06:30	00:00	05:30	23:00	06:30	23:00	05:30
	octobre		Mi-saison	05:00	06:30	01:00	05:30	00:00	06:30	00:00	05:30
	septembre	:	Mi-saison	05:00	06:30	01:00	05:30	00:00	06:30	00:00	02:30
	août	coeur	D'été	03:00	06:30	05:00	02:30	01:00	06:30	01:00	02:30
	julllet	coeur	D'été	03:00	06:30	05:00	02:30	01:00	06:30	01:00	02:30
	<u>in</u>		Mi-saison	05:00	06:30	01:00	05:30	00:00	06:30	00:00	05:30
	mai	:	Mi-saison Mi-saison	05:00	06:30	01:00	05:30	00:00	06:30	00:00	05:30
	avril	:	Mi-saison	05:00	06:30	01:00	05:30	00:00	06:30	00:00	05:30
	Mars	:	hiver	01:00	06:30	00:00	05:30	23:00	06:30	23:00	05:30
	Février	:	hiver	01:00	06:30	00:00	05:30	23:00	06:30	23:00	05:30
	Janvier	:	hiver	01:00	06:30	00:00	05:30	23:00	06:30	23:00	05:30
	Mois		Saison	début extinct	arrêt extinct	début extinct	arrêt extinct	début extinct	arrêt extinct	début extinct	arrêt extinct
DU CIÈL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES				Centre – week-end		Centre – semaine		Quartiers – week-end		Quartiers - semaine	

NB : La déviation reste allumée toute la nuit (pour le moment encare alimentée par un départ quai Jobin, donc avec quelques points vers pont Algoud également

Village Etoilé

LES AUTRES SERVICES

La Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – CCCPS.

♦ Siège social : ZA Les Bories, Chemin des Senteurs, BP 15, 26400 Aoustesur-Sye, Tél. : 04 75 40 03 89 - Courriel : accueil@cccps.fr

La CCCPS a été créée le 1^{er} janvier 2014. Elle regroupe 15 communes : Aouste sur Sye, Aubenasson, Aurel, Chastel-Arnaud, Crest, Espenel, La Chaudière, Mirabel et Blacons, Piégros-La Clastre, Rimon et Savel, Saillans, Saint-Benoit-en-Diois, Saint-Sauveur-en-Diois, Vercheny, Véronne.

Les compétences actuelles de l'intercommunalité sont essentiellement :

- L'aménagement de l'espace
- Les actions de développement économique et touristique, récolte de la taxe de séjour pour financer les actions des offices de tourisme
- La protection et la mise en valeur de l'environnement, dont les stations d'épuration et le traitement des ordures ménagères
- La politique du logement et du cadre de vie
- La gestion du personnel intercommunal mis à disposition des communes
- Le secteur social et insertion
- La petite enfance : crèches, jardins d'enfants, haltes garderies, maison de l'enfance, les foyers jeunes, les accueils de loisirs lors des congés scolaires, les Maisons d'assistantes maternelles.
- Les activités sportives (et les équipements correspondants)
- Le développement local
- La gestion de l'aire des gens du voyage sur Crest
- A savoir : les réseaux eaux usées seront de compétence intercommunale en 2026.

Le Syndicat intercommunal des Eaux Mirabel Piégros Aouste Saillans (SMPAS).

♦ Siège social : 50 Espace des Cascades 26400 Mirabel et Blacons Horaire d'ouverture au public : Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et 14h à 17h - Accueil : 04 75 40 06 06.

Astreintes : 06 10 27 51 50 (Ce n° d'appel est principalement dédié aux urgences liées à des fuites d'eau avant compteur, ou à une interruption du service.)

Le SMPA est en charge de l'adduction et la distribution d'eau potable ainsi que de l'assainissement sur ces 4 collectivités de la moyenne vallée de la drôme. C'est un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) avec une gestion directe en régie. Il regroupe les communes d'Aouste sur Sye, Mirabel et Blacons, Piégros la Clastre et Saillans (depuis le 1er janvier 2020).

Déchetterie

♦ Le Collet 26340 Saillans

Elle est ouverte le mardi de 10h à 12h, le mercredi de 8h à 10h, le jeudi de 14h à 16h, et le samedi 9h à 12h. En dehors de ces horaires, vous pouvez vous rendre dans les 2 autres déchetteries intercommunales à Crest et Aouste-sur-Sye (adresses et horaires sur cccps.fr).

Demandez d'ores et déjà votre carte de déchèterie : l'accès aux déchetteries est gratuit pour tous avec une seule carte pour les trois déchetteries. Celle-ci devient obligatoire en janvier 2020.

Service de ramassage des encombrants

• 04 75 40 03 89

La CCCPS a mis en place ce service destiné aux personnes âgées de plus de 70 ans et aux personnes handicapées, une fois par mois, le jeudi. Il vous suffit d'appeler l'intercommunalité pour convenir d'un rendez-vous.

Sites de compostage collectif, autogérés par les habitants

- ♦ Jardin public, Boulevard de l'Echo
- Point I, entrée du village côté RD93

Autogéré par des habitants du Groupe Action Projet Compost. Pour s'investir dans la gestion du compost ou récupérer du compost mûr, s'adresser à environnement@mairiedesaillans26.fr.

Recycleries associatives:

- La Ferme à Cycles à Saillans
- ♦ Quartier de Tourtoiron, près de la gendarmerie

Horaires : les samedis de 10h à 13h, les mercredis 16h-19h (du 1/4 au 30/11) et 14h-17h (du 1/12 au 31/3).

Contacter: asso@lafermeacycles.fr

Ne jetez plus, passez à la «Ferme à cycles», venez réparer ou déposer vos anciens objets dans ce lieu d'échanges et de convivialité.

- L'or des bennes à Crest
- ♦ 82 chemin du Grand Saint-Jean ZI Pied Gai 26400 CREST 07.71.16.64.26

- http://lordesbennes.fr

Collecte à domicile : 06.95.88.53.85 - lor.des.bennes@gmail.com

- Ouverture à la vente :

Mercredi et vendredi : de 13h30 à 18h, Samedi : de 9h30 à 18h non stop – Pour les dépôts des dons :

Mercredi de 13h30 à 18h, Samedi de 9h30 à 18h non stop

Un espace dédié à la seconde vie des objets et du mobilier en vallée de la Drôme : ne plus jeter, éviter le gaspillage ou faire ses emplettes à moindre coût. Vous pourrez aussi participer à des ateliers « créacycleurs ».

La Poste

♦ Place de la République 26340 Saillans - Tél : 36 31 (numéro non surtaxé)

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h mercredi : 9h-12h - samedi : 8h30 – 12h

Heures limites de dépôt pour un départ le jour même 15h30 pour Lettres et petits objets, Dépôt Colissimo, Dépôt Chronopost

CIS (Centre d'Intervention et de Secours)

♦ Le Collet 26340 Saillans - Tél : 18 (ou 112)

Gendarmerie

♦ 1020 Route Royale à Saillans - Tél : 04 75 21 53 22

Service Voirie du Département

♦ Rue du 19 mars 1962 à Saillans

Services des impôts des particuliers :

- numéro de téléphone unique 0811 706 600 (service 0,06 €/min + prix de l'appel)
- Toutes démarches en ligne : www.impots.gouv.fr

Trésorerie de Die

♦ Rue Félix Germain, 26150 Die - Tél : 04 75 22 01 48

L'office de tourisme

♦ 2 montée de la Soubeyranne à Saillans

Tél: 04 75 21 51 05 - e-mail: contact@saillanstourisme.fr

Carole Marcel et l'office de tourisme de Crest-Pays de Saillans vous accueillent au bureau de Saillans :

Juillet, Août: du mardi au samedi de 9h30 à 13h et de 15h à 18h, dimanche 9h30 à 12h30

Mai, Juin, Septembre : du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, dimanche de 10h à 12h

D'Octobre à Avril : les mardi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, les mercredi et samedi de 10h à 12h. Fermé les jours fériés



Son site internet est très riche d'informations sur Saillans et la vallée de la Drôme :

https://www. valleedeladrome-tourisme. com

L'office du tourisme avec au premier plan la pierre romaine

♦ 10 rue Raoul Lambert à Saillans, Tél : 04 75 21 51 13

Il assure le secrétariat de six communes : Aubenasson, Chastel-Arnaud, Saint-Benoît-en-Diois, Saint-Sauveur-en-Diois, Véronne et La Chaudière.

Le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme et affluents / SMRD

♦ SMRD - 1 place de la République à Saillans, Tél : 04 75 21 85 23, info@ smrd.org

Le SMRD est une collectivité qui fédère les trois intercommunalités de la vallée (CCD, CCCPS, CCVD) et le Conseil Départemental. Il est chargé de l'animation et de la coordination des actions afin de concilier les usages de l'eau avec la protection des milieux et de la ressource. Il assure le secrétariat du parlement de l'eau (la CLE) qui élabore la politique locale en la matière (le SAGE).

Le 1er janvier 2018, une nouvelle compétence, appelée GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations), a été élargie à la maîtrise d'ouvrage des travaux relatifs à la gestion des milieux et au risque inondation, notamment la gestion des digues.

Pour en savoir plus : bulletin Inf'EauDrom', édité deux fois par an et site internet **riviere-drome.fr**

AUTRES INSTANCES

touristiques, agricoles et naturelles.

- > **Biovallée** La commune de Saillans ainsi que la CCCPS sont membres de l'association « Biovallée » qui vise à soutenir un développement économique, humain et durable sur l'ensemble de la vallée de la Drôme. Site internet : https://biovallee.net
- > SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) Les deux intercommunalités (CCCPS et CCVD) ont pris l'initiative de réaliser un Schéma de Cohérence Territoriale pour les deux territoires afin de se doter de ce document de planification stratégique. C'est un schéma de planification et d'aménagement du territoire. Il sert de cadre de référence pour les applications des règles régionales et nationales par secteur : urbanisme, habitat, mobilité, aménagement commercial, environnement... Mais ce dispositif, en cohérence avec les PLU (Plan Local d'Urbanisme), a surtout pour objectif de construire, entre élus et habitants, une vision globale et transversale du territoire à l'horizon 2040, et vise à préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles,

Mobilité

Un service de location de vélos électriques est disponible au Forum (voir page 32), Rue Raoul Lambert, pour vous permettre de découvrir ce mode de déplacement doux sur une courte durée. Vous avez 15 jours pour le tester ! et l'hiver c'est 1 mois ! pour seulement 20 €!

Un service de location de vélos électriques longue durée de 1 à 6 mois est en cours de réflexion et sera proposé courant 2020 par la CCCPS.

« Nous souhaitons proposer une alternative aux habitants pour leur montrer qu'il est possible de se déplacer autrement et, pourquoi pas, les inciter à franchir le cap de l'achat d'un vélo électrique ou même d'un vélo classique! ».

Vélodrôme : Rejoindre la Via-Rhôna depuis Saillans est possible...

Plus de 30 km sur le territoire communautaire. Ce parcours, qui reste au plus proche de la rivière, propose ainsi une voie complémentaire au parcours VTT, pour un public plutôt familial.

Plusieurs types de travaux doivent donc être réalisés pour aménager l'itinéraire: créations de portions en voie verte, sécurisation des passages sur les routes existantes, mais aussi aménagement des aires d'arrêt à Saillans, Aouste-sur-Sye et Piégros-la-Clastre (avec tables de pique nique, arceaux pour garer les vélos) et un ouvrage de traversée de la Drôme au niveau de Saillans. La construction de la véloroute se déroule en plusieurs phases en commençant dans un premier temps par la portion entre le bas de la vallée (limite Crest/Eurre) jusqu'à Saillans. La deuxième phase devra rejoindre Saillans à Vercheny.

TRANSPORTS

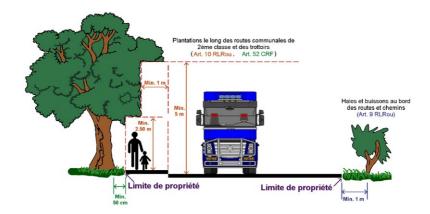
- Liaisons TER Gap-Die-Valence et Valence-TGV-Romans (billets sur voyages-sncf.com/billet-train) (train et bus TER arrêt à la Gare).
- Ligne de bus 28 Valence-Die (fiches horaires téléchargeables sur le site internet du Conseil Départemental). Arrêts de bus :
 > sens Crest-Die : Magnanerie, Avenue Coupois (Abri du besoin), Grande Rue (près de l'église). En été, les cars ne passent pas par le village et s'arrêtent à la gare ;
 - > sens Die Crest : Point I (pont Albert Algoud), arrêt le Collet (Magnanerie).

- Carte OùRA!: (Abonnements et tarifs spéciaux sur les lignes interurbaines départementales) consulter le site: ladrome.fr/nos-actions/deplacements/transports-reguliers.
- Covoiturage: 2 aires de stationnement, une face à la gare, près de l'ancien restaurant le Rieussec, et l'autre au rond-point la Magnanerie. Un panneau d'information covoiturage est aussi installé face au Forum.
- Une borne de recharge électrique est disponible montée de la Soubeyranne (derrière l'Office de Tourisme). Acheter une recharge sans abonnement : www.orios-idcharge.com. Infos et abonnements : www.sded.org
- Taxi: JO Taxis (Saillans 04 75 21 01 01).



A savoir aussi:

Responsabilité des propriétaires privés à l'égard de la commune concernant la végétation en bordure de propriétes et de routes.



Les haies, buissons et arbrisseaux des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes.

Les branches, la végétation en général, les racines quand il ne s'agit pas d'arbres qui débordent sur l'emprise des voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites de ces voies.

Le manquement à cet entretien obligera la commune à procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage ou de taille destinés à mettre fin à l'avancement des plantations privées sur l'emprise des voies communales.

Les frais afférents à ces opérations seront facturés par le Trésor Public aux propriétaires négligents.

Quand peut-on faire du bruit?

• Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de 8h 30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés, sous peine d'amende.

- L'idée reçue selon laquelle on aurait le droit de faire du bruit une soirée par mois, est une légende! On ressent plus de gêne lorsqu'un bruit est d'origine inconnue que lorsque l'on sait d'où il vient, même si ces bruits sont de même intensité. Donc, si vous organisez une fête, le plus simple est d'aller prévenir les voisins, ils seront sensibles à votre attention et tolèreront mieux la gêne que vous pourriez occasionner. En étant tolérants, ils savent que c'est à charge de revanche, vous saurez à votre tour être compréhensif quand ils feront la fête! A Saillans, les dimanches et les lundis soir ont été décrétés comme « nuit calme » : pas de concerts et événements au centre du village!
- Vous pouvez consulter le détail de l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2015 contre les nuisances sonores, sur notre site internet.

Au centre village, merci de tenir son chien en laisse.

Depuis 2014, les Saillansons reconnaissent une amélioration dans le village (propreté). Mais quelques chiens parcourent encore le village sans laisse et peuvent présenter un danger (enfants).

Depuis le 20 septembre 2018, un nouvel arrêté (n° 2018-251) oblige dorénavant les propriétaires à tenir leur chien en laisse dans le centre du village.

Durant la saison estivale les chiens sont interdits (même tenus en laisse) sur les bords de Drôme de 9h à 19h.

Attention, une mise en fourrière et des poursuites pénales pourront être mises en œuvre, en cas de non respect de ces règles.

Feux interdits!

L'incinération sauvage (feux de jardin, de déchets ménagers ou de chantiers) est interdite en France. L'article 84 du règlement sanitaire départemental stipule que « le brûlage à l'air libre des déchets est interdit » et est passible d'une amende de 450 €.

Alors, profitez des différents moyens mis à votre disposition pour ne PLUS faire de feux de déchets! Vous avez à votre disposition :

- des composteurs au jardin public et au point I; demandez conseil au GAP compost (voir page 15);
- des ramassages des ordures ménagères et du tri, 1 à 2 fois par semaine ;
- 3 déchetteries ouvertes sur le territoire de la CCCPS (Saillans, Aouste-sur-Sye et Crest);
- et lors de travaux : faites respecter l'obligation de transporter les déchets en centre de traitement par votre entrepreneur.

QUI FAIT QUOI?

Compétences	MAIRIE	
Enfance -Jeunesse	Groupe scolaire maternelle et élémentaire - entretien - Ménage - mise à disposition ASTEM	
Voiries - Sécurité - Cimetière	Arrêtés de police - stationnement - animaux errants - feux - bruits - gestion des concessions du cimetière - entretiens routes, chemins, murs, ponts communaux - panneaux de police	
Déchets - Propreté	Salubrité publique - propreté des rues - toilettes publiques	
Eau - Assainissement		
Patrimoine Bâti	École - Mairie - bâtiment de la République (logements- Salle polyvalente, salle de fêtes, la poste) - Bibliothèque - Office de tourisme - Ancien gîte communal - city stade - jardin public	
Santé - Social	CCAS (centre communal des affaires sociales) : orientations et aides - Locaux Accueil jeunes - maison de la santé - repas annuel des anciens	
Associations - Sports - Loisirs	Subvention aux associations - fêtes communales - gestion des salles - autorisation buvette et occupation domaine public	
Économie - Tourisme Agriculture	Gestion du domaine public (terrasses) - marché dominical - soutien à l'économie locale de proximité. Aire camping-car - signalétique	
Patrimoine - Culture	Co-finance la restauration de l'église Saint Géraud. Subventions aux associations et événements - cérémonies	
Environnement - Énergie- Mobilité	Compost collectif - chaufferie bois école-mairie - photovoltaïque école - centre technique - Eclairage public - fleurissement - illuminations de Noël	
Urbanisme	Dépôts, enregistrements des permis et autorisation de travaux - contrôle de légalité - révision du PLU	
Transparence	Site internet - 5 lettres d'info municipale par an / panneaux d'affichage quartiers- agenda mensuel - comptes rendus - flash infos réguliers	
Fibre numérique		

INTERCOMMUNALITÉ - CCCPS	AUTRES :
INTERCOMMONALITE CCCTO	syndicats
Accueil de loisirs 6-11 ans - Accueil jeune 14-17 ans - Multi- Accueil Crèches - Relais Assistants Maternels (RAM)	SIVU les enfants du Solaure : périscolaire et cantine à Saillans
Propriété des statues du rond point « la vendange » - Vélo route : la Vélodrôme	
Ramassage des ordures ménagères, tri, encombrants. Gestion de la déchèterie	SYTRAD : traitement des déchets (ménagers + tri)
Gestion de la station d'épuration.	Depuis le 1er janvier 2020, le Syndicat intercommunal des Eaux Mirabel Piégros Aouste (SMPA) gère le réseau eau potable et assainissement de la commune. Le syndicat SIGMA gère le SPANC (service public d'assainissement non collectif).
Gère les locaux suivants : salle culturelle Le Temple - le Cresta (bâtiment du Forum et de la cantine scolaire) - DAB (distributeur €)	Convention occupation du domaine de l'État : bords de Drôme et Tourtoiron.
Gestion du temps extra scolaire (centre de loisirs - accueil jeunes) - accueil petite enfance (crêches - MAM)	
Gestion du stade, terrain de tennis et vestiaires aux Chapelains - Gestion de tous les gros équipements sportifs du territoire : les associations saillansonnes peuvent en bénéficier.	
Accueil et orientation des porteurs de projets - Développement économique - aménagement de la zone de la Tuilière Financement de l'Office de tourisme - Perception taxe de séjour - Création de la VéloDrôme de Crest à Vercheny -	Financement des projets Européens LEADER Financement des projets Européens FEADER - PAEC -
Délégation à l'association Faubourg 26 pour la programmation théâtrale dans la salle culturelle Le Temple	Cérémonie du 21 juillet avec la commune d'Espenel
Plateforme de la rénovation Biovallée-Energie - subventions d'aide à la rénovation. Conseille la commune sur le développement des énergies renouvelables - Location de vélos électriques	Les 2 intercommunalités CCCPS/CCVD peuvent financer des réseaux et de l'investissement pour l'éclairage public
Service mutualisé pour les dossiers des permis et travaux d'aménagement pour la commune - PLH Plan local habitat	Syndicat du SCoT Vallée de la Drôme - Aval
4 Bulletins CCCPS par an, site <u>CCCPS.fr</u>	
Financement du déploiement de la fibre par le syndicat ADN (Ardêche - Drôme - nsumérique)	ADN déploiement de la FTTH prévu à Saillans en 2023

3. SAILLANS A RÉVISÉ SON P.L.U

Le **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme actuel date de 2008 et a été modifié en 2011.

Pourquoi le réviser? Pour régler certaines incohérences dans le PLU actuel qui empêchent des projets de construction ou d'aménagement et pour se mettre en conformité avec les nouvelles lois, et notamment Grenelle et ALUR.



Dans quel but? Faire un bilan sur les besoins et les attentes des Saillansons, définir ensemble des orientations pour le développement du village, dans une vision de moyen et de long termes, en intégrant les enjeux à la fois démographiques, économiques, sociaux et environnementaux.

Comment ? La commune de Saillans a décidé d'étudier avec ses habitants les objectifs de révision de son PLU et les modalités de la concertation qui y seront associées. Une équipe de professionnels de l'urbanisme, du paysage, de l'architecture et de l'animation a accompagné le processus. La démarche entreprise a été l'occasion de nourrir et renforcer la dynamique participative conduite dans la commune. Les habitants se sont mobilisés sur des questions qui les touchent et les concernent directement. Comment vivre ensemble à Saillans ? Quel devenir pour notre village ? Quel type d'habitat ? Quels paysages ?

Un **Groupe de Pilotage Citoyen** de 18 personnes, constitué de deux tiers d'habitants tirés au sort selon les principes du panel citoyen et d'un tiers de représentants de la mairie (élus et techniciens), aidé d'un groupe technique, a supervisé le travail de révision.

Un **groupe de suivi et d'évaluation** ainsi que le garant de la concertation, M. Archimbaud, nommé par une autorité administrative indépendante, la Commission Nationale du Débat Public, ont été les garants de la démarche.

Les **habitants et usagers de Saillans** ont été invités à contribuer activement à la révision du Plan local d'urbansime tout au long de la démarche. De nombreuxévénements ont été organisés depuis 2017.

Voici les 5 objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) votés par le Groupe de Pilotage Citoyen à la suite des différents ateliers participatifs et débattus lors du conseil municipal du 14 décembre 2018 :

- Favoriser une vie quotidienne de proximité, conviviale, solidaire et destinée à toutes les générations
- 2. Conforter le dynamisme et l'attractivité de la commune
- 3. Maîtriser l'habitat pour un village accueillant et à taille humaine
- 4. Dynamiser et mettre en valeur le cadre de vie et les qualités paysagères et patrimoniales de la commune
- 5. S'engager dans la transition écologique et énergétique

Les comptes rendus et la liste des sous-objectifs sont accessibles sur le site internet ou à l'accueil de la Mairie.

L'enquête publique relative à la révision du plan local d'urbanisme et 3 autres projets liés à la révision du PLU (zonage d'assainissement des eaux usées, zonage d'assainissement des eaux pluviales, Périmètre Délimité des Abords autour de l'église Saint Géraud) se terminera le samedi 4 janvier 2020. Le commissaire-enquêteur ne prendra en compte que l'ensemble des contributions qui lui seront parvenues durant la durée de l'enquête, c'est à dire entre le 30 novembre 2019 et le 4 janvier 2020 midi. Tout courrier qui serait parvenu en mairie avant ou après ne pourra être retenu.

Il faut également noter que ces contributions seront rendues publiques et seront consultables par tout un chacun (en mairie et sur ce site internet), au fur et à mesure de leur arrivée en mairie.

Par ailleurs, les avis des Personnes Publiques Associées (services de l'Etat, chambre d'agriculture, etc.), pour certains obligatoires, pour d'autres facultatifs, sont aussi accessibles sur le site internet ou en mairie.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, à la mairie de SAILLANS, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la commune, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Il pourra y avoir des modifications au dossier de PLU, uniquement suite aux avis des Personnes Publiques Associées et au rapport et conclusions du commissaire-enquêteur, mais sans que celles-ci remettent en cause l'économie générale du projet. Une réunion avec l'État ou les personnes publiques associées (PPA) sera peut-être nécessaire en vue de ces modifications.

La délibération définitive d'approbation du PLU et des 3 autres projets devrait avoir lieu courant février 2020. Une publicité spécifique sera effectuée. Le nouveau PLU entrera en vigueur dès l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicité de la délibération et de l'arrêté préfectoral. Le délai de recours est de 2 mois.

Lien utile: https://www.mairiedesaillans26.fr/menu-principal/revision-plu/enquete-publique-relative-a-la-revision-du-plan-local-durbanisme-et-3-autres-projets

4. JEUNESSE

ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE SAILLANSONNES

♦ Écoles publiques Diane Lometto – 1 place Maurice Faure

Maternelle: 04 75 21 54 32 - Primaire: 04 75 21 52 48

- L'école maternelle compte 3 classes (2019-2020.
- L'école primaire compte 5 classes (2019-2020).

Inscriptions au groupe scolaire Diane Lometto :

Pour toute inscription d'enfants de la commune, vous devez passer à la mairie avec les documents suivants : livret de famille, justificatif de domicile, photocopie des pages de vaccination du carnet de santé ou d'un justificatif d'une contre-indication. Le dossier complet validé par les élus sera ensuite transmis à l'école concernée afin que la directrice puisse procéder à l'admission de votre enfant.

École élémentaire

Votre enfant passe au CP ou arrive sur la commune. Son inscription est obligatoire.

École maternelle

Votre enfant est né en 2017 ou 2018, ou il arrive sur la commune et vous voulez l'inscrire à l'école maternelle. Les admissions des enfants nés en 2018 seront effectives en fonction des places disponibles.

Les horaires de classes sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

En élémentaire, l'accueil est assuré 10 mn avant l'entrée en classe.

En maternelle, l'accueil est assuré le matin 10 mn avant et 10 mn après ; l'après-midi, 10 mn avant et jusqu'à 14h.

Afin de respecter le travail des élèves et de leurs enseignants, il est important de respecter ces horaires. Les élèves en retard devront être accompagnés par leurs parents jusqu'à l'enseignant scolaire.

Un espace multi-activités appelé le « city stade » permet aux enseignants la pratique sportive dans le cadre scolaire.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET RESTAURATION

Le Syndicat à vocation unique, le SIVU « les enfants du Solaure » sur Saillans est un EPCI (Établissement Public Intercommunal) crée en 2015. Sept communes Aubenasson, Chastel-Arnaud, La Chaudière, St Sauveur-en-Diois, Espenel, Saillans et Véronne ont voulu conforter

un service d'accueil périscolaire et de restauration collective pour les enfants scolarisés dans le groupe scolaire Diane Lometto de Saillans.

Vous souhaitez bénéficier des services : merci de contacter la responsable du SIVU par courriel à sivu26340@gmail.com. Elle vous précisera les modalités d'inscription et vous proposera un rendezvous.

Vous devrez alors apporter un dossier d'inscription comportant:

- une fiche d'inscription par enfant;
- l'attestation d'assurance responsabilité civile individuelle, scolaire et extrascolaire de l'enfant :
- une attestation de domiciliation de moins de 3 mois obtenue auprès de votre mairie en présentant une facture d'électricité, de téléphone fixe ou d'impôts;
- la photocopie de la page vaccination Diphtérie Tétanos Poliomyélite à jour (avec dernier rappel de moins de 5 ans) de chaque enfant ou d'un justificatif d'une contre-indication à jour;
- l'attestation de quotient familial pour les allocataires CAF et MSA. Elle est téléchargeable sur le site de la CAF ou à demander à la MSA;
- le numéro de sécurité sociale dont dépend l'enfant

Pour tous renseignements, contacter:

♦ sivu26340@gmail.com ou tél : 07 88 69 55 33

Horaires de fonctionnement

Périscolaire : les matins du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30, le midi de 12h à 14h avec repas et les après-midi de 16h30 à 18h30.

Restauration scolaire

♦ Immeuble Le Cresta, rue Raoul Lambert 26340 Saillans.

Le service de restauration répond en priorité aux enfants scolarisés à Saillans avec un service unique, les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 12h. Les repas sont préparés sur place avec une volonté d'acheter le maximum de produits locaux et de produits bio dans le cadre du projet « Ça bouge dans ma cantine ».

Ce service propose aussi des repas à domicile dans l'immeuble Cresta à des personnes ne pouvant se déplacer. Il peut accueillir, en période scolaire, des personnes externes dans la limite des places disponibles. Il s'agit d'un service unique, à midi, avec un menu du jour plus café pour 7€50 payable sur place par chèque bancaire au nom du Trésor Public. Réservation obligatoire dans la limite des places disponibles, au plus tard 24h avant auprès de la responsable de cuisine, Virginie Teyssonnier au 04 75 22 40 63.

LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS / R.A.M. «LA PASSERELLE DES PILLOUS»

♦ Compétence intercommunale

www.cccps.fr/poles-de-competences/social/le-ram contact: ram@cccps.fr, Tél.06 13 05 04 49

Véritable partenaire de travail mais aussi lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels de l'accueil individuel et pour les parents, il répond à un objectif triple :

- informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil,
- offrir un cadre d'échanges et de rencontres pour les professionnels,
- observer les conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Il s'agit notamment d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants, de renforcer l'attractivité du métier d'assistant maternel et de participer à leur professionnalisation

LES LIEUX MULTI-ACCUEIL CRÈCHES

contact: eipe@cccps.fr

♦ Compétence intercommunale

www.cccps.fr/poles-de-competences/social/les-lieux-multi-accueil-creches/ Pour en savoir plus : L'Espace d'Information Petite Enfance

- un lieu unique d'information, pour vous conseiller et vous accompagner dans votre recherche de modes de garde pour vos enfants de 0 à 6 ans,
- votre seul interlocuteur pour toutes demandes d'accueil régulier dans les 5 structures (Vercheny, Saillans, Piégros-la-Clastre, Aouste, Crest).

La crèche associative « les P'tits Bouts » à Saillans :

12 places disponibles.

♦ Rue Raoul Lambert, Tél : 04 75 21 51 76 - ptits.bouts.saillans@gmail.com Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 17h30 - Mercredi matin de 8h à 12h

L'ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT) EXTRA SCOLAIRE :

♦ Compétence intercommunale www.cccps.fr/poles-de-competences/social/alsh/

Tout au long de l'année, de nombreuses activités sportives, culturelles ou ludiques pour les petits, les grands et les ados sont proposées.

L'accueil de loisirs est ouvert :

- à Crest, tous les mercredis et pendant les vacances scolaires au Petit Bosquet, puis les deux mois d'été à Sainte Euphémie,
- à Saillans sous réserve de modifications :
 - **pour les 6-11 ans** pendant les vacances scolaires, aux Chapelains, de 8h à 18h, contact antennealsh@cccps.fr - Tél. 07 52 63 09 75.
 - pour les 14-17 ans L'atelier jeunes au lieu dit « L'atelier jeune » situé à l'ancien gîte est ouvert 10h par semaine le mercredi de 15 à 18h, le vendredi de 17 à 20h et le samedi de 15 à 18h. Des animateurs de la MJC Nini Chaize accueillent les jeunes. Ils construisent ensemble des projets.

Pour tous renseignements : n'hésitez pas à contacter Laure, animatrice jeunesse au 06 34 20 52 95 - secteurjeunes@mjcninichaize.org

• à Aouste-sur-Sye, tous les mercredis et les vacances scolaires à la M.I.C. Nini Chaize.

LE CENTRE MEDICO-SOCIAL DE SECTEUR DE CREST

♦ 12 Quai Berangier de la Blache, CREST Horaires : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermé le lundi matin.

Secrétaires, infirmières, puéricultrices, sages-femmes, médecins, psychologues, assistants socio-éducatifs vous proposent sur rendezvous des actions liées :

- au suivi de la grossesse
- à la promotion de la santé des enfants de 0 à 6 ans
- à l'agrément et au suivi des assistantes maternelles et familiales
- à la lutte contre la précarité
- à l'accompagnement social des ménages
- à l'accès et au maintien dans le logement
- à la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement des bénéficiaires du RSA

LES ESPACES SPORTIFS EN ACCÈS LIBRE :

- Le jardin public municipal, Boulevard de l'Echo, entrée à côté du boulodrome (il peut être utilisé pour les activités scolaires et périscolaires). Jeux d'enfants de 3 à 12 ans.
- Terrain de bicross, en bord de Drôme après les terrains de boules de Tourtoiron.
- Terrain de foot près du camping
- City stade, derrière l'école : terrain de basket, mini-foot, mini-hand ball, badminton, mini-tennis (il peut être utilisé pour les activités scolaires et périscolaires).

LES COLLÈGES ET LYCÉES DE SECTEUR

Collèges de Crest :

- Collège Revesz-Long: Quartier Mazorel 04 75 25 24 72 ac-grenoble.fr/college/revesz-long.crest/
- Collège François-Jean Armorin : 35, avenue Henri Grand 04 75 25 10 89 ac-grenoble.fr/armorin.crest/beespip3/
- Collège privé Saint-Louis : Clos Soubeyran 26400 Crest 04 75 25 00 60 – stlouis 26.eu

Collège de Die :

 Collège du Diois : Impasse Saint-Laurent 26150 Die 04 75 22 03 43 – ac-grenoble.fr/lycee/diois/

Lycées de Crest:

- Lycée polyvalent François-Jean Armorin, 35 avenue Henri Grand, BP 525 – Tél. 04 75 25 10 89 – ac-grenoble.fr/armorin. crest/beespip3/
- Lycée technologique privé Saint-Louis, Clos Soubeyran, BP 518, Tél. 04 75 25 00 60 – stlouis26.eu

Lycée de Die :

 Lycée du Diois, place Saint-Pierre – 04 75 22 03 43 ac-grenoble.fr/lycee/diois

Pour tous renseignements supplémentaires (langues vivantes, diplômes, etc.) consulter **onisep.fr**

BOURSE DÉPARTEMENTALE D'ÉTUDES SECONDAIRES

♦ boursescolleges.ladrome.fr/extranetbourses/contenu/reglement

Le Conseil départemental accorde depuis de nombreuses années aux familles drômoises une bourse pour leurs enfants scolarisés dans un établissement du second degré (de la sixième à la troisième) public ou privé sous contrat.

L'objectif est d'aider les familles dont les ressources ne dépassent pas un plafond de revenus fixé par l'assemblée départementale (Quotient Familial Caisses d'Allocations Familiales <= 560) à faire face aux frais liés à la scolarisation de leurs enfants.

CARTE TRANSPORT SCOLAIRE:

Prise en charge gratuite des déplacements pour tous les élèves de moins de 16 ans : unique support de titre de transport : carte OùRA! scolaire.

Pour tous renseignements consulter le site du département : ladrome.fr, déplacements. S'inscrire dès le mois de juin pour avoir un titre de transport prêt à la rentrée suivante.



LA CARTE TOP DEP'ART

Le sport et la culture sont des éléments essentiels de l'éducation, porteurs de valeurs citoyennes, promoteurs de dialoque, de tolérance et de respect. Avec la carte Top Dép'Art, les 25 000 collégiens drômois peuvent pratiquer les activités sportives et culturelles de leur choix et accéder à certains équipements départementaux comme les stations de ski ou les châteaux de la Drôme, hors temps scolaire et en toute liberté.

Attention: Cette carte est valable pendant 3 ans sur réactivation chaque année scolaire au prix de 90€.

> www.ladrome.fr.



5. SOCIAL

LE CENTRE COMMUNAL DES AFFAIRES SOCIALES

Le CCAS est un établissement administratif communal. Autonome par rapport à la commune, il a un budget indépendant et un conseil d'administration composé:

- du maire : Vincent BEILLARD, président de droit
- de 4 membres du conseil municipal : Josselyne BOUGARD, Annie MORIN, Agnès HATTON, Fernand KARAGIANNIS
- de 4 membres nommés par le maire, représentants les associations.

Que propose le CCAS?

- écoute et soutien,
- aide aux démarches administratives (constitution de dossiers de demande de logement social, d'aide sociale, d'Allocation Personnalisée d'Autonomie...)
- aide d'urgence sous forme de bons alimentaires
- information et orientation pour l'accès aux droits
- information sur les services liés à l'aide à la personne, l'enfance, la parentalité, les personnes âgées...

Quand?

Permanences CCAS en mairie : (sur rendez-vous)
Annie MORIN, Jocelyne BOUGARD | lundi 10h-12h
Agnès HATTON | mercredi 10h-12h

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale reçoit sur RDV en Mairie de Saillans tous les 2^{èmes} et 3^{èmes} lundis du mois.

Pour les RDV s'adresser au centre médico-social de Die au 04.75.22.03.02

28 LOGEMENTS SOCIAUX À SAILLANS:

- Immeuble Michel Biousse (vers pont du Rieussec) : 10 appartements. Bailleur social : DAH, Drôme Aménagement Habitat 14, rue de la République 26400 Crest
- **Immeuble Eymard** (au-dessus de la bibliothèque) : 5 appartements. Bailleur social : DAH Crest
- Immeuble Cresta: 7 logements sociaux (plus 5 logements à loyer libre). Bailleur social: Habitat Dauphinois 10, boulevard de la République 07100 Annonay
- 4 villas bois, chemin de la Calade. Bailleur social : DAH
- **2 appartements ancienne perception**, 1^{er} étage du bâtiment de l'ancienne perception. Bailleur social : DAH

Comment et où faire une demande de logement social?

Retirer un dossier de demande de logement social auprès de la mairie de la commune. Vous pouvez aussi effectuer votre demande de logement, la renouveler ou la modifier, directement en ligne sur le site créé et administré par l'État :

www.demande-logement-social.gouv.fr.

Comment sont attribués les logements sociaux?

- Lorsqu'un appartement se libère, le bailleur social établit la liste des demandeurs de logement social.
- Le bailleur met en place une commission d'attribution. Un élu et / ou représentant du CCAS de la commune concernée est invité à participer à cette commission.
- Les bailleurs sociaux sont attentifs aux avis des membres du CCAS de la commune pour la connaissance du public et de la situation de chacun.
- La commission examine la demande et analyse les divers critères d'attribution (ressources du ménage, situation familiale...) et prend la décision finale.

INTERVENTIONS D'AIDE À DOMICILE AUPRÈS DE PUBLICS FRAGILES

personnes âgées – familles – garde d'enfants – personnes handicapées

♦ Siège : Chemin de Font Giraude BP 18 26150 DIE.

Tél 04 75 22 07 44 – Mail : avad26@orange.fr

Aide à la constitution de dossiers de prise en charge auprès de Caisses de Retraite, dossiers CAF, MDPH....

Toutes les infos et renseignements sont sur le site internet : www.associationvivreadomicile.com

ADMR: AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

ADMR du Vellan - 985 C Avenue des 3 Becs, 26400 Mirabel et Blacons

04.75.76.86.41 - Courriel : admr.beaufort@orange.fr

Bureau ouvert au public : Lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 9h à 11h et Vendredi: de14h à 16h.

Des professionnels qualifiés peuvent intervenir pour accomplir certains actes essentiels de la vie : ménage, entretien du linge, préparation des repas, courses, permettant ainsi à la personne de rester autonome le plus longtemps possible. Possibilité de financement par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) > plus d'info sur https://www.fede26.admr.org

AUTRES INITIATIVES SOLIDAIRES

«La petit'entraide»

♦ Message au : 04.75.22.31.71 (Forum)

Mise en relation de personnes qui cherchent de l'aide ou des solutions pour divers petits problèmes du quotidien avec des personnes de bonne volonté, et information sur les divers services médico-sociaux et autres : réunion des bénévoles le 1 er jeudi du mois à 9h30 dans les locaux de la Bibliothèque (rencontres possibles).

L'Accorderie du Diois

♦ Permanence tous les 1ets jeudis du mois au Forum, rue Raoul Lambert, Tél : 04 75 21 42 49 - die@accorderie.fr

Réseau d'échange de services entre habitants.

L'abri du besoin

♦ Avenue Georges Coupois à côté du point collecte déchets

Un lieu unique initié en 2014 lors de l'altervillage d'été d'ATTAC, puis amélioré par des habitants volontaires et suivi par des personnes solidaires de ce projet.

Espace autogéré sous la responsabilité de chacun pour donner et prendre des vêtements, livres, jouets, petite vaisselle, en bon état et propres. Merci de ranger vos dons sur les étagères, cintres et cartons prévus à cet effet.

Le 2ème et 4ème jeudis de chaque mois à partir de 9h30, bienvenue aux retrousseurs de manches pour ranger dans la bonne humeur, avec quelques sacs poubelle et éventuellement une thermos de café ou des jus de fruit à partager ...

Le Forum - Espace numérique et social - Maison de services au public

♦ Rue Raoul Lambert, Immeuble Le Cresta, Tél : 04 75 22 31 71 www.le-forum.info - email : contact@le-forum.info

Le Forum est ouvert au public de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h du lundi au vendredi. L'accueil est assuré par les salariés de l'association, un Directeur informaticien et une secrétaire-animatrice, ainsi que par des bénévoles. Une nouvelle embauche est prévue début 2020 pour renforcer la structure dans la perspective de la montée en puissance Maison de services au public - MSAP vers Maison France services - MFS.

Sur le volet numérique : le Forum, Espace Public Numérique – EPN, permet aux adhérents comme aux non adhérents l'accès en libreservice à l'Internet sur une douzaine de postes fixes et portables, à une imprimante/scanner, propose des ateliers d'apprentissage et de formation de différents niveaux ainsi que la réparation de matériel et maintenance de logiciels au profit des particuliers.

Social

En qualité d'espace de vie sociale - EVS, le Forum propose : l'accompagnement à la scolarité encadré par une équipe de bénévoles, l'accueil des écoles, l'accueil de permanences mensuelles de la mission locale de Die, l'organisation de la brocante de Pentecôte de Saillans et divers partenariats dans le cadre de manifestations de la vie saillansonne. Par ailleurs, le Forum projette de développer de nouvelles actions en direction de l'animation du territoire, de la solidarité et de la jeunesse, ainsi que de l'accès aux droits. Toutes suggestions ou initiatives de la part des habitants sont les bienvenues et seront étudiées.

Maison de services au public - MSAP : le Forum est relais auprès des opérateurs CAF, CARSAT, Pôle Emploi, CPAM, DGFIP (Direction générale des Finances publiques), ANTS (cartes grises – Permis de conduire). Avec ou sans rendez-vous, les usagers peuvent obtenir gratuitement des renseignements de 1er niveau ou un accompagnement sur leurs démarches en ligne. Pour ce faire, les salariés ont été formés auprès de ces partenaires.

Mobilité: location à bas coût de vélos à assistance électrique au profit des Saillansons, panneau de covoiturage devant les locaux.

Vous pouvez vous investir et contribuer au développement de notre structure soit en postulant pour rejoindre le conseil d'administration, soit en agissant en tant que bénévole. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.





6. HABITAT

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS PRIVÉS

Une plateforme locale pour la rénovation énergétique du logement privé est disponible à la CCCPS. Le service proposé permet aux habitants d'améliorer le confort de leur habitat, de réduire en même temps leurs factures d'énergie souvent lourdes et l'impact sur l'environnement.

La spécificité de ce service est sa proximité pour les habitants :

- Informations et conseil
- Visite à domicile possible
- recherche de financement
- Assistance à la lecture et à l'analyse des devis
- Présence à vos côtés tout au long du projet
- Vous pouvez prendre contact avec les conseillers de la plateforme Biovallée Energie :
- directement par téléphone au 09 70 59 05 15,
- par courriel habitat-energie@biovallee.fr ou
- avec Joachim Hirschler, l'élu référent énergie–mobilité par mail environnement@mairiedesaillans26.fr.

SOLIHA « MIEUX VOUS LOGER, C'EST NOTRE MISSION »

♦ SOLIHA Drôme 44 Rue Faventines, 26000 Valence - 04 75 79 04 01.

SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) est un organisme dont la vocation est d'aider à la **mise en œuvre des politiques locales d'amélioration de l'habitat.** Ses missions consistent à :

- conseiller et aider les personnes âgées en perte d'autonomie ou handicapées à améliorer ou adapter leur habitat (problème d'isolation, lutte contre l'habitat indigne...);
- mobiliser les propriétaires bailleurs privés pour qu'ils proposent des logements locatifs abordables et économes ;
- accompagner les propriétaires occupants à faibles ressources pour lutter contre la précarité énergétique.

Le chargé de mission **Habitat de l'intercommunalité** peut apporter aide et réaliser un diagnostic gratuit sur la rénovation thermique de votre logement.

Renseignements au 09 70 59 05 15.

FIBRE OPTIQUE

Notre territoire a adhéré au Syndicat ADN (Ardèche Drôme Numérique) pour un déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire. Objectif : d'ici 2021, amener 97% du réseau du territoire Drôme-Ardèche à un raccordement sécurisé de très haut débit par une liaison fibre chez l'habitant. Le déploiement de la FTTH (Fiber To The Home, acronyme anglais qui signifie littéralement « fibre optique jusqu'au domicile ») sur l'ensemble du territoire se fera par étapes selon les informations techniques de faisabilité, fournies par les techniciens d'ADN et la décision des élus.

Pour réaliser ce projet, 2,8 millions d'euros sont investis sur 10 ans. Saillans fait partie de la 2^{ème} phase de déploiement qui commencera **entre 2021 et 2023**.



6. LES ASSOCIATIONS DE SAILLANS

Amicales / Sociétales / Communales / Scolaires

- ACCA Saillans, Pratique de la Chasse →tom.morin@orange.fr
- Amicale Sapeurs Pompiers, Animations des Sapeurs Pompiers, →amicale.spsln@laposte.net
- la Bélière, Gestion des bélières des Samarins → morin.samarins26@orange.fr
- Club des anciens (ancienement U.N.R.P.A.), Club animations pour le 3^{ème} âge
 → evelvne.terrail@orange.fr
- Ensemble Ici Vallée de la Drôme / Diois, Création, gestion et animations autour des technologies de l'information et de la communication (médias citoyens), →info.vdd@ensembleici.fr, → www.ensembleici.fr
- L'école du chat libre du Diois, Protection et stérilisation des chats abandonnés, →natshabol@lilo.org
- La Ferme à Cycles, Recyclerie associative, Atelier de réparation vélos, Lieu déchanges et dentraide →asso@lafermeacycles.fr
- Le Forum Espace de Vie Sociale, Club Informatique, Maison de Services au Public, Initiation nouvelles technologies, Formations numériques, →contact@le-forum.info - www.le-forum.info
- Les P'tits Bouts, Multi-accueil →ptits.bouts.saillans@gmail.com
- Les Petites Canailles, Animations pour financer les projets école de Saillans Parents des élèves →lespetitescanailles.saillans@gmail.com
- **Voies libres Drôme**, soutien aux migrants et exilés →voies_libres_drome@riseup.
- L'Office du Tourisme Cœur de Drôme-Pays de Crest et de Saillans
 > 04 75 21 51 05 → contact@saillanstourisme.fr

Echanges / Loisirs / Bien-Être

- Accorderie du Diois (SOLAD), Antenne de Saillans (EVS), Réseau échange de services et de savoir faire, ateliers... Rencontres et partage, die@accorderie.fr
- Art Récup', Atelier couture, Récupération et revalorisation d'étoffes et de vêtements d'occasion →lartrecup.textils@gmail.com
- Atouémé, Pratique du Qi Gong et de la Méditation→stefinerousset@orange.fr
- Curieuses Démocraties, Organisation d'évènements & ateliers sur la démocratie participative →contact@curieusesdemocraties.org
- Expérience, Formations à la pleine conscience, Sur le bien être et le mieux être, Activités liées à l'expérience humaines. -> christelle.thouret@wanadoo.fr
- L'Oignon, Café associatif, Animations culturelles →asso.oignon@gmail.com
- Les 3 Terres, Yoga sur Chaise, lorraine.fenaille@yahoo.com
- Métanoia, Pratique de Taï Chi Chuan Qi Gong et méditation → metanoia. itcca@laposte.net
- Mouvement et Transformation Rio Abierto, Cours de Mouvement Vital Expressif Techniques psycho-corporelles →mauddd@gmail.com
- **Pied à Terre**, Sensibilisation à l'environnement →barralgrego@gmail.com
- La Turbine à Graines, Education Populaire Accompagnement de collectif, Animation de stage →contact@laturbineagraines.net

Artistiques / Culturelles

- Amis de la Lecture, Bibliothèque (6 Grande Rue), Accueil des écoles, Animations autour du livre > bibliotheque.saillans@wanadoo.fr
- Anguille Sous Roche, Gestion du Festival du Polar, Animations littéraires (les écoles, murder party)
 - →polar.saillans@anguillesousroche.fr, → www.anguillesousroche.fr
- BZA (Baze d'Art), Diffusion culturelle et artistique Spectacles et Evènements, →bza@bza-asso.org →bza-asso.org
- La Carafe des 3 Bosses (Dite Taraf des 3 becs), Animations Musicales →letarafdestroisbecs@gmx.fr
- Cirque à Roulettes, Pratique du Cirque → cirkaroulettes@riseup.net
- Collectif Couleurs et Volumes, présenter et promouvoir la transmission du savoirfaire des artistes professionnels ou amateurs, et des artisans d≀art de toutes disciplines →couleursetvolumes.26@qmail.com
- Compagnie du Azar, Arts du spectacle →avecleazar@wanadoo.fr
- Dance Studio by Caro, Cours de danse Modern jazz
 dancestudiobycaro@gmail.com
- Darbatook, Pratique diinstruments à percussion →contact@quillaume-storchi.com
- Faubourg 26, Spectacles et Culture, Gestion de la programmation théâtrale
 →assofaubourg26@gmail.com http://faubourg26.com
- Le Grand Théâtre des petites choses, Avec le Zèbre à 3 pattes, bar à jus, Culture pour tous, animations diverses →legrandtheatredespetiteschoses@gmail.
- IGLIS, Reconnaissance de la culture celtique en Europe →asso.iglis@outlook. com
- Lafia Compagnie, Compagnie Artistique, Création et diffusion de spectacles
 →lafia.compagnie@free.fr
- La Bête Lumineuse, Diffusion culturelle, programmation cinématographique, Création d'un Cinéma Club → labetelumineuse 26@amail.com
- L'Oubliette, Animations culturelles et gestion du Louis XI →lelouisxi@gmail.com - http://www.lelouis11.com
- Natienne, cours de dessin, peinture et tous loisirs basés sur hart →natienne26@gmail.com
- Palette de Gribouille, Atelier de Peinture, Cours de peinture
 →luniversdepascal@orange.fr
- Patrimoine aux Pays des Trois Becs, →p3becs@free.fr →patrimoineaux3becs.fr
- **Présage**, Restauration de l'Eglise St Géraud → presage.saillans@gmail.com
- Solaure Créatif, Ateliers de loisirs créatifs
- Si Saillans Sonne, Ecole de musique →julien.mangoumaire@hotmail.fr
- Souffle du Solaure, Festivités diverses & Patrimoine →souffle.solaure@orange.fr
- Théâtre de Nuit, Théâtre d'ombre pour le jeune public
 - →administration@letheatredenuit.ora
- Vivre à Saillans, Evènements culturels, artistiques et festivités
 →asso.vivreasaillans@laposte.net

Sports / Activités de Plein Air

- Basket club Crest-Saillans, Pratique du Basket →contact@usb-crest-saillans.com
- **Boule Mousseuse**. Pratique des Boules →marchedamien@hotmail.com
- Canoë Club Rivière Drôme, Pratique du Canoë-kayak, Ecole de pagaie
 →canoe.club.riviere.drome@gmail.com
- Equi Sens, Découverte de la pratique de l'équitation et du cheval comme lien social →equisens.saillans@amail.com
- Football Club Saillans, Football pour adultes →gputhiot@orange.fr

9

- La Pétanque Saillansonne, Pratique de la Pétanque, Concours de pétanque, Animations (bal et repas) → billou.pep@orange.fr
- Ping Pong Club de Saillans, Pratique du Ping Pong, Activités loisirs, Tournois
 →narcisse.deloffre62@orange.fr
- Rochecourbe Escapade, Randonnée & ski de fond Prochecourbe.escapade26@gmail.com
- Tennis club Saillans, Pratique du Tennis, Enseignement & stages
 tcsaillans@amail.com
- Vélo Club de Saillans, Pratique du vélo et courses, Animations et école de vélo, Entretien des sentiers
 - →morin.samarins26@orange.fr →veloclubsaillans-coeurdedrome.fr

Utilisation des salles communales

La commune peut mettre à la disposition des associations (gratuitement) et des habitants (en location) de la commune **la salle des fêtes** et **la salle polyvalente**, situées Place de la République. Des tables et des bancs peuvent aussi être loués. S'adresser à l'accueil de la Mairie (voir tarifs sur le site internet, menu Vie associative).

La **salle paroissiale Saint-Géraud**, Boulevard de l'Écho, peut aussi être louée ; s'adresser à G. Thevenet gthevenetsaillans@free.fr. Et aussi :

- La Salle culturelle du Temple de 100 places assises, avec des équipements scéno-techniques professionnels (éclairage, sonorisation et vidéo). Pour toute réservation contactez la Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans 04 75 40 03 89 accueil@cccps.fr
- **Une salle communale** vient d'être rénovée à **Véronne** (accès cuisine, maxi 100 personnes). Pour toute information > 04 75 21 51 13
- L'atelier du grand cèdre : salle privée à louer pour des activités corporelles et culturelles > 06 32 39 22 32





7. ECONOMIE

LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS QUI PERMETTENT DE BIEN VIVRE SUR LE TERRITOIRE

Dans le domaine économique, la municipalité (aidée par des habitants) recense les activités, aide à la recherche de locaux disponibles, enquête auprès de la population, facilite des démarches de reprise ou d'installation, réunit des parties prenantes...

Ce travail a débouché sur un annuaire électronique, relié au site internet de la mairie, mis à jour régulièrement. Un portrait des nouveaux acteurs économiques est intégré dans chaque Lettre d'Info. La compétence économique a été transférée depuis plusieurs années à la Communauté de Communes. Le service économique de la CCCPS constitue donc le second volet de l'action de la municipalité en ce domaine, et le passage obligé des porteurs de projets souhaitant s'implanter sur le territoire.

LA CCCPS, INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES PORTEURS DE PROJETS

La Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans (CCCPS) accompagne l'ensemble des acteurs économiques du territoire. Elle collabore au quotidien avec les entreprises et les partenaires institutionnels afin de pérenniser et de développer les activités économiques sur le territoire.

Création d'activité

La CCCPS est la porte d'entrée sur le territoire pour les créateurs et repreneurs d'entreprises. Quels que soient le stade et le dimensionnement de votre projet, un chargé de mission est à votre écoute. Il vous accueille, vous conseille et vous oriente vers les interlocuteurs les plus adaptés à vos besoins (formalisation de votre idée, construction du projet, financements, locaux, terrains).

Exonérations fiscales pour les entreprises situées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

Les entreprises nouvelles ou reprises avant le 31 décembre 2020 sur le territoire de la CCCPS, et quel que soit leur statut juridique ou leur régime fiscal, peuvent bénéficier de certaines exonérations fiscales au titre de la ZRR. L'objectif de ces mesures est de favoriser l'implantation, le développement et la création d'entreprises sur le territoire. Il s'agit de l'exonération d'impôt sur les bénéfices, de l'exonération de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Pour savoir si vous êtes éligible aux exonérations fiscales en ZRR, rapprochez-vous de votre centre des impôts.



Pour tout complément d'information sur la création et la reprise d'entreprise, les dispositifs d'aides mobilisables et l'immobilier d'entreprise, contactez Rémy Gras du service économie de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans par mail serviceeconomie@cccps.fr ou au 04 75 40 03 89.

LA TAXE DE SÉJOUR

Les dépenses liées à l'accueil du tourisme (information, activités, services...) ne peuvent plus uniquement être supportées par le contribuable et la collectivité.

Elles doivent aussi être en partie assurées par les visiteurs eux-mêmes. C'est pour cette raison que la taxe de séjour a été instaurée ... en 1910!

Vous allez ouvrir un camping ou un gite ? vous envisagez de louer de façon saisonnière une partie de votre habitation, de mettre une annonce sur Airbnb ou un autre opérateur numérique ?

En votre qualité d'hébergeur, vous êtes amené à percevoir le produit de la taxe de séjour conformément aux dispositions de le délibération du 14/12/2017 votée par le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans.

Pour toute information concernant les tarifs et les modalités, n'hésitez pas à vous rendre sur le site intercommunal : cccps.taxesejour.fr. Par téléphone : 04 75 40 03 89

À SAILLANS:

Le Groupe Action Projet Coordination économique de la mairie a organisé deux éditions de la Semaine de l'économie locale, en 2016 et en 2018. Leurs objectifs :



Sensibiliser le grand public sur les enjeux

du maintien et du développement des activités de proximité, **Echanger** entre les différents acteurs économiques, entre les habitants et avec eux, **Promouvoir** et dynamiser le commerce, les initiatives et les offres locales.



LISTE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Depuis 2015, un annuaire des acteurs économiques en ligne est disponible. Pratique, vous pouvez rapidement trouver les contacts d'une activité locale, avoir une vision globale de ce qui existe et de ce qui est proposé à Saillans. Vous verrez qu'une offre importante existe dans notre village. N'hésitez pas à le consulter.

activites.mairiedesaillans26.fr

Commerces dans le village

Black & Cycles - réparation/entretien cycles > 06 27 48 29 26 - blackandcycles@ amail.com

Boucherie Charcuterie Pascal – Boucherie-charcuterie > 04 75 21 52 15 – nicolas. pascal0876@orange.fr

Boulangerie-Pâtisserie Ripopée > 04 75 21 89 33 – boulangerie-ripopee@orange.fr Brigitte Jacques – boutique création-transformation-vente > 06 71 28 40 69 jabrite@yahoo.fr

Café des Sports PMU – café bar > 04 75 21 51 21 – bdssaillans@gmail.com Casino Vival – alimentation > 09 62 65 87 11

La cuisine – atelier Expo-Vente objets artisanaux locaux > 06 35 27 47 96

Le Coing Bio – alimentation, produits biologiques > 09 81 65 86 73 - lecoingbio@ hotmail.com

Le Court Bouillon – boutique de producteurs locaux > 06 41 96 98 37

Le salon "17", coiffure > 06 77 01 97 25 - emilie.1910@hotmail.fr

Les Terrasses Fleuries - salon de thé, boutique déco artisanale et plantes) > 06 07 94 54 08

Librairie "Alimentation générale"-> 09 51 01 32 54 – librairieSaillans@gmail.com **L'Univers de Pascal** Produits régionaux, vins > 04 75 21 24 87 – luniversdepascal@orange.fr

Tabac Presse Loto Epicerie "Super Saillans" -> 06 95 75 88 62 tabacsaillans@gmail.com

Hôtel, restaurants, traiteurs

Hôtel Restaurant Les Jeunes Chefs® (Hôtel** et Restaurant, cuisine du terroir et traditionnelle séminaires, événements) > 04 75 21 54 17 – contact@ lesjeuneschefs.fr

Restaurant Le Coucouri > 0475215960

Restaurant Les Mets tissés (sur place et à emporter) > 06 41 45 64 58 – lesmetstisses26@gmail.com

Restaurant Le Tunnel (crêperie) > 04 75 21 53 87 – domimuller.muller@gmail.com
Restaurant La Magnanerie > 04 75 21 56 60 – lamagnaneriedesaillans@wanadoo.fr
Snack du tunnel (Restauration rapide) > 04 75 21 53 87 – domimuller.muller@gmail.com
En saison: Le Snack du Pont (Restauration rapide, snack) > 09 52 32 57 97

– erquaskate@hotmail.fr

En saison: La terrasse d'Eva (Snack - Restaurant) > 07 68 93 92 12 - laterrassedeva@ evalocation.com

Damien Bruyère (traiteur événementiel), traiteur > 06 87 12 56 15 – damien. bruyere@orange.fr

Raphaële Sellier "les 3 colombes": restauration rapide et traiteur végétarienvégétalien > 06 41 01 44 80

Association Du Beurre dans les Epinards (cuisine et éducation populaire), stages, animations, ateliers, traiteur > 06 23 39 40 95 – dubeurredanslesepinards@zoho.com

Bâtiment

MAÇONNERIE

Bâti 26 Jacques Gérard – maçonnerie, gros oeuvre > 04 75 21 56 16 – bati26@orange.fr

Gilles Nivot - maçonnerie > 04 75 21 50 91 - nivotgilles123@orange.fr

Jean-Christophe Vercelli, bâtiment / carrelage > 04 75 21 57 58 - jcvercelli@gmail.com

Jean Murtin - Maçonnerie > 04 75 21 55 31 - murtinj@orange.fr

Patrick Patonnier – maconnerie > 04 75 21 01 92 – patrick.patonnier0791@orange.fr

SNC Vercelli - Maçonnerie, carrelage > 04 75 21 51 50

ÉLECTRICITÉ

ADELEC - électricité, son > 06 82 20 16 39

Electricité Générale - Kiss Hajnalka > 07 84 68 63 61

HELEX, Xavier Facomprez, électricité > 06 77 82 84 98 - helex@orange.fr

Hervé Nivot électricité > 04 75 21 52 41 - herve.nivot@wanadoo.fr

Jean-Pierre Chauvet (sarl-c-elect) – électricité > 04 75 21 72 55 – c.elect. ipchauvet@orange.fr

PLOMBERIE

A l'eau Alain - plomberie > 06 81 85 61 90 – sandrinedouillere@orange.fr

Jean-Louis Legrand, plomberie, chauffage, sanitaire et petits multi-services du bâtiment

AUTRES SPÉCIALITÉS DU BÂTIMENT

Florent Rougemont (AAFR) - architecte > 06 17 27 66 91 - florent@aafr.fr

Fmesure, Fanny Ribière - cabinet de géomètre-expert > 06 32 65 22 27 - fanny. ribiere@fmesure.fr

MENUISERIE - AGENCEMENT

André Callard, menuiserie-agencement > 06 82 50 35 05 – glieres@gmail.com

Charlie Lecas Menuisier, menuisier poseur-agencement > 06 22 79 62 82 - charlie. lecas@vahoo.fr

Julien Passal, meubles > 04 75 21 41 44 – atelier-giroulis@orange.fr HABITAT I ÉGER

Association les Toiles du Berger -> 06 04 45 09 18 - lestoilesduberger@gmail.com - www.lestoilesduberger.fr

IMMOBILIER

I@D Vianney Bouquet > 07 67 07 43 90 - vianney.bouquet@iadfrance.fr

Swixim Vallée de la Drôme, Sylvain Bonnot **>** 06 75 47 13 66 – s.bonnot@swixim.com - www.swixim.fr

PME - Artisans

BOIS DE CHAUFFAGE

Dominique Giry > 06 89 99 22 35 – giry.dominique@orange.fr INDUSTRIE

Acromat Sarl, Vente matériel pour travaux spéciaux, vente de pinces à purger et de machines de forage légères > contact@acromat.fr / 04 75 21 58 91/06 80 45 13 80

Froid Loisirs Equipement – industrie > 04 75 21 59 84 – froid.loisirs@wanadoo.fr Jan Van Dijk, réparation d'horlogerie > 04 75 21 50 75

Ladrôme Laboratoires SA – huiles essentielles > 04 75 22 30 60 – infos@ladrome.bio **Pôle Système Sarl**, Travaux spéciaux, aménagements sites classés et industriels, travaux des métaux > polesysteme@free.fr / 04 75 21 58 91 / 06 80 35 97 72

DIVERS

- Arnaud BeLO, Conseil et assistance en solutions informatiques, réparation et maintenance - Soutien scolaire > 06 01 63 33 81 & 06 52 74 58 25 - contact@ pcdrome.info - www.pcdrome.info
- Hyaiène du Val de Drôme. Produits ménagers et essuyages professionnels. Gamme écologique et Ecocert > Cécile Roussin - 06 70 09 45 38 - Alain Martin - 06 83 17 06 69 - hygieneduvaldedrome@gmail.com
- Objectif Eau /EDVD (Eau Diois Vallée de la Drôme) traitement eau > 09 66 84 59 86 - contact@objectif-eau.com
- Soleil Vent Energie, Alain LESCROART, pose de panneaux photovoltaïques > 06 74 48 60 53, bleu.soleil.energie@orange.fr
 - CONSEILS ENTREPRISES et collectivités
- ACUM, Gabriel Smadja, Consultant éco-mobilités, Géographe-urbaniste-SIG > g.smadja@acum.fr - 07 68 15 04 11 (utilisateur Le 36 co-working)
- Coachludovic, Ludovic Durand, Coach en Entreprise, Formation & Conseil en Management > ludovik.durand@gmail.com - 07 67 96 04 00
- Conseil Energie Environnement, Joachim Hirschler conseil énergie > 06 28 02 04 73 – joachim.hirschler@conseil-en-env.fr
- Olivier Fumey, Conseil et management > 06 45 02 70 84 / olivier.fumey@gmail. com (utilisateur Le 36 co-working) **ESPACES VERTS**
- Claude Berschy, jardinage > 04 75 21 56 29 bershy.claude@aliceadsl.fr **Jean Ferré**, entretien jardins particuliers > 06 85 97 40 51 **ALIMENTAIRE**
- Fromagerie des 3 Becs, Picodons AOC, Fabrication de produits laitiers et dérivés > 04 75 21 00 15, fromagerie3becs@amail.com
- Le Père Craquant, biscuiterie > 04 75 21 52 44 info@pere-craquant.com **Tête de cochon**, Jean Murtin, artisan-boucher-charcutier > 04 75 21 55 31 murtinj@orange.fr

Co-working (espace de travail partagé)

Association LE 36 - coworking (50 route de la gare) > 09 73 14 74 41 contact@le36.in - https://le36.in/wp/

Utilisateurs au 1er décembre 2019 : Belo Arnaud (Pc Drôme), Bolis Angela (Journaliste), Celsan Jérémy (Dorémi, rénovation performante, filiale de l'Institut négaWatt), Couturier Claire et Privat Julie (Voyageurs des cimes), Dumont Maxime (société IED), Fonkatz Daniela, Fumey Olivier (Conseil et management), Kervella Marine, Guenon Elisa, Hach Lukas, Larroque Fanny (Du beurre dans les épinards), La Turbine à graines : de Lamotte Wim, Gonnet Morgane, Quenouillère Sophie et Revol Julien, Langlois Céline (psychologie, formatrice), Legal Elodie (Terre et Humanisme), Mulliez Lucile (L'Escargot migrateur), Pignal Stéphane (Solstice), Santos Etoile, Smadja Gabriel (ACUM), Trouille Stéphane (réalisateur)

La Fabrique de l'Écho (1 Boulevard de l'Echo) Associés :

- Adret/Ubac: graphisme print (site: https://salon.io/adret-ubac-mail: uadret@ gmail.com) > 06 85 52 23 56 jjorrand@gmail.com
- Clarisse Barreau, productrice et réalisatrice de film documentaire et de fiction chez Pulp Films > clarisse@pulp-films.fr
- Dorine Brun, réalisation et montage documentaire, cadreuse > 06 76 97 46 51 dorinebrun@gmail.com
- Emmanuel Cappellin, chef-opérateur, réalisation et montage documentaire > 06 41 99 13 37 Emmanuel.cappellin@gmail.com

8

Etienne Chaillou, réalisation de films documentaires, cinéma d'animation, montage, graphisme print > 06 78 46 22 88 etiennechaillou@gmail.com

Juliette Haubois, chef-monteuse documentaire et fiction.

Jérémie Jorrand, réalisation, production et développement de projets documentaires

Samuel Ruffier, cadreur-réalisateur, montage, documentaire nature > 06 76 60 57 63 samruf@hotmail.fr

Sarah Jacquet, Documentariste film et radio > 06 62 15 58 59 - sjacquet@gmail.com

Agriculture

Viticulture et vins

Cave Domaine 3 Becs, viticulteur, Clairette > 04 75 21 56 03

Cave Raspail Jean-Claude & Fils, vigneron, Clairette Bio > 04 75 21 55 99

contact@raspail.com

Christophe Corbet, viticulteur

Clément Delage, viticulteur - clem_delage@hotmail.com

Cédric Carod, viticulteur - cedric.carod@gmx.fr

Franck Laurens, viticulteur, agriculteur - laurensfranck@orange.fr

Georges Beylier, viticulteur - georges.beylier@hotmail.com

Joël Praly, viticulteur
Patrick Chauvet, viticulteur

Sylvain Thevenet, vigneron, domaine St Maurice > 06 49 36 41 39 saintmaurice@sylvainthevenet.fr

Sébastien Pape, viticuleur - seb.pape@wanadoo.fr

Thomas Morin, viticulteur

Autres activités agricoles

Alain Simendic, le champ du caillou : maraichage biologique > 06 85 94 49 11

Cédric Nicolas, Les Courts : production de légumes et pain paysan > 06 61 28 33 62

Ferme de Babrou, Thomas Guillonneau, élevage de brebis Mourémous, production de pain bio, plantes aromatiques > 04-75-21-71-78 – t.guillonneau9@gmail.com

Ferme de La Pimpreline, culture spiruline (marché) > 06 82 32 49 66 – lapimpreline@gmail.com

GAEC des Balcons de la Drôme, fromage chèvre Bio (marché) > 04 75 21 59 48 – mariepascale.ac26@yahoo.fr

La Poule Verte, œufs Bio > 06 79 31 54 69 - alicebuisson074@hotmail.fr

Les campagnols, Jougan/Colao, Plantes arômatiques et médicinales (marché) > 04 75 21 75 81 – jougan.claire@orange.fr

Mulânes26, Eliane Meignant, productrice en plantes à parfum, aromatiques et médicinales et formations en traction animale >eliane.meignant@gmail.com
 Stéphane Pourrat, paysan-boulanger Bio > 06 28 27 90 30 - gala.steph@wanadoo.fr

Santé, para-médical

Laure Gonnet, médecin généraliste > 04 75 21 53 33

Laurent Jouine, médecin généraliste > 04 75 21 50 52

Pharmacie Terrail Fontayne, pharmacie > 04 75 21 52 02 -

pharmaciedesaillans@offisecure.com

Anne Levadoux, psychologue clinicienne > 06 74 46 15 85 – relation.alevadoux@ free fr

Christelle Bataillon, Isabelle Simon – infirmières > 04 75 21 05 01

Laurence Malhaire, infirmière > 06 75 13 11 46 et

Marianne Metge, infirmière > 04 75 21 50 50



Nathalie Saulnier, Odile Terrasse, Thérèse Mahieu, cabinet d'infirmières > 04 75 21 49 06

Noémie Rouge, psychomotricienne > 07 55 64 40 40 - à domicile uniquement noemierouge.psychomotricienne@gmail.com

CENTRE DE SOINS LE SOLAURE

- Corie Comba, kinésithérapie > 06 31 10 12 86
- Elsa Denis, ostéopathe > 06 11 46 51 98
- Emma Littorin, ostéopathe > 06 15 98 14 17
- Fanny Gelas, orthophoniste > 04 26 58 87 47
- Olivier Loyal,, kinésithérapie, > 04 75 21 55 63 olivier.loyal@sfr.fr
- Sarah Allouche, Pédicure-Podologue > 06 08 26 79 76 sarah. allouche.pro@gmail.com

Médecine Douce / Accompagnement à la personne Développement personnel / Bien-être

> CABINET RUE BARNAVE

Agnès Labaune: Naturopathie et soins énergétiques > 06 75 30 01 76

Gabriel Moussali, ostéopathie méthode Poyet, puis Somatothérapie méthode Camilli > 06 89 17 34 06 – gabymouss@yahoo.fr

Michael Warren, ostéopathe > 06 95 28 42 39 – micwarren.osteo@gmail.com Sophie Marguet, énergétique chinoise et massage > 06 08 05 86 24 – sophie. madengar@gmail.com

Thomas Parrise: Psychopraticien en maïeuesthesie > 06 61 98 61 88 > CABINET 63 GRANDE RUE

Corinne Pelaez Bachelier, Réflexologue Plantaire > 06 11 57 40 30 - corinne. reflexologue26340@gmail.com

Denisa Galbava, Ostéopathie méthode Poyet, > 06 32 24 61 55 - denisa. galbava@amail.com

Fanny Deblock, Kinésiologie et constellations familiales > 06 63 79 47 12 - fanock@gmail.com

Marie Avenel: massages Rio Abierto > 06 62 14 71 73

Maud d'Angelo, massages Rio Abierto, techniques psycho corporelles > 06 59 37 47 19 - mauddd@gmail.com - www.rioabierto.fr

Rozen Orain, Somatopathie (Ostéopathie méthode Poyet & psychosomatique), soin Rebozo > 06 23 53 78 56 - rozen.zen@amail.com

Sandrine Pianu, "Entre des mains amies", Massage Bien-être > 06 34 01 49 56 > AUTRES CABINETS

Audrey Idczak, Stylisme intégratif ; le vêtement comme outil de connaissance et d'expression de soi > 07 83 72 07 62 - www.mayamaara.com

Céline Langlois, soutien psychologique, formation, accompagnement de collectifs > 06 19 89 50 46 - celinelanglois1@gmail.com-www.celinelangloisacccompagnement.wordpress.com

Elodie Albert, Naturopathe iridologue > 06 76 15 39 32 - elodie.reflexo@gmail. com

Ludmilla Schmitt, magnétiseuse, art-thérapeute, bars Access Consciouness > 06 87 32 97 92 – madame.hexe@orange.fr

Ludovic Durand, Coaching – Co-développement > 07 67 96 04 00 ludovik. durand@gmail.com

Nicole Gaffiat, Naturopathe homéopathe phytothérapeute > 06 95 26 26 35 - ngaffiat@yahoo.fr

Organismes de formation

Démocraties vivantes, Tristan Rechid, Formation animation démocratie locale, 06 21 68 89 95, tristanrechid@gmail.com, democratiesvivantes.com
 FormatechSST, Pascal Rigollot-Dereudre, formation dans le domaine de la santé et sécurité au travail > 06 71 44 96 82, formatechsst@outlook.fr
 La Turbine à graines, association d'éducation populaire, contact@laturbineagraines.net, laturbineagraines.net/ (utilisateur Le 36 co-working)
 Le Forum (Espace public numérique et social, Formations et maintenance

Le Forum (Espace public numerique et social, Formations et maintenance informatique) > 04 75 22 31 71 – contact@le-forum.info - www.le-forum.info L'Escargot Migrateur, organisme de formation / Accompagnement de

collectifs et groupes > 06 82 64 51 59 – contact@escargotmigrateur.org (utilisateur Le 36 co-working)

Garages - Station essence

Garage de la Clairette > 04 75 22 13 65 – garagedelaclairette@gmail.com Garage des 3 Becs > 04 75 21 50 03 – ggedes3becs@hotmail.com SARL Carburant Service - ZA Tuilière

Maison de services au public

Le Forum: Espace public numérique et social, Formations et maintenance informatique > 04 75 22 31 71 – contact@le-forum.info - www.le-forum.info

Service à la personne

Nicole Signoret > 09 71 46 90 89

L'Amandine-maison partagée : > Praline 07 77 03 57 83

Toutes les informations nécessaires pour séjours, hébergement

L'Office deTourisme Cœur de Drôme-Pays de Crest et de Saillans > 04 75 21 51 05 - contact@saillanstourisme.fr - valléedeladrome-tourisme.com

Activités sportives

Association Voyageurs des Cimes, séjours sportifs en pleine nature pour enfants et ados > 06 95 41 27 82 - voyageursdescimes@gmail.com - voyageursdescimes.com

Canoë Drôme, Canoë-Kayak, rafting > 04 75 21 54 20 - contact@canoe-drome.com

Equisens, équitation > 07 70 34 67 95 – equisens.saillans@gmail.com
EVA Location, Canoë-kayak, rafting, canyoning, escalade, via ferrata, trottinette tout terrain > 04 75 21 55 71 – contact@evalocation.com
Yvan Loisirs, canoë kayak > 04 75 22 40 80 – vvanloisirs@oranae.fr

Autres activités touristiques

Andarta / David le barde voyageur, guide touristique, visites contées > 06 84 63 65 57 – davidlebarde@outlook.fr

Hébergements

CAMPING

Camping Les Chapelains > 04 75 21 55 47 – bonjour@chapelains.com - www. chapelains.com

HÔTEL - CHAMBRES D'HÔTES

Hôtel Les Jeunes Chefs© > 04 75 21 54 17 – contact@lesjeuneschefs.fr **Frédéric Morin & Salomé** > 06.14.18.75.89 – www.chambres-hotes-morin-salome.fr

Les Hauts de Trélaville > 04 75 21 57 26 - contact@leshautsdetrelaville.com

La Maison Rose > 04 75 21 01 37 - info@lamaisonrose.fr

Le Pêcher, Coline Manceau > 06 52 51 82 09

Les Terrasses de Saillans, Frédéric Barre > 06 85 91 03 84 - barre-peinture@orange.fr

Gîte Beaumiroir > 04 75 21 58 12 – stephhenne@gmail.com

Gîte Darentiaca Cave Raspail Jean-Claude > 06 20 41 58 46 - 04 75 21 55 99 contact@raspail.com - www.raspail.com

Gîte de Montmartel > 04 75 21 57 62

Gîte des Andrieux > 06 31 98 42 35 – gitedesandrieux@gmail.com

Gîte rue Chatou > 06 52 51 82 09

Gîtes Ferme Chabert > 06 75 75 09 27 – m.clouet26@gmail.com

Gîte « Le Verdeyer » > 06 88 21 56 12 - bernsimon@gmail.com

La Remise > 06 79 63 10 61 – christian.voelckel@numericable.fr

Le meublé des Remparts > 06 73 37 05 57 – evelyne.cocquebert@laposte.net

Loft bords de Drôme > 06 62 35 17 22 - karin.verger@laposte.net

L'Ermitage de la Mûre L'Olivier et le Cyprès > 06 13 37 17 20 - info@delamure.com

Planchetieu L'Oasis et le Tilleul > 04 75 21 54 46/06 27 35 57 72 – amouyon26@neuf.fr GITE À LA FERME

Ferme de Babrou > 04-75-21-71-78 - t.guillonneau9@gmail.com

GARDIENNAGE CARAVANE

Joël Praly > quartier Villard, 04 64 21 54 05

Culture, Spectacles, artisanat d'art

Annie Vincent, peinture sur soie > 04 75 21 53 05 – soiepeinte-avincent@wanadoo.fr **Atelier «LUI»**, Junah > 06 31 80 59 88

Céline Carraud & David Frier, plasticiens scénographies - constructeurs de décors et machines de spectacles > 06 64 49 45 89 / 06 754 754 75

David Arthaud, prestation son et lumière > 06 82 20 16 39 - d.arthaud@orange.fr

Gérémia Bouquet, illustratrice > 06 84 76 41 48 – deliou7@hotmail.com

Hans Van Kooten, design, architecture, peinture, sculpture > 06 44 93 93 49

Imagenius, audiovisuel, documentaires, films institutionnels > imagenius.prod@gmail.com **Lafia Cie**, arts et culture > lafia.compagnie@free.fr

Lorraine Fenaille, sculptrice et portraitiste > 07 86 96 47 72 – lorraine.fenaille@yahoo.com

Lyvie Comba, fabrication et finissage de meubles divers > 06 71 55 32 49 – c.lyvie@hotmail.fr

L'Atelier Es Terra, Gabrielle Lonchampt – potière, cours de poterie > 06.35.27.47.96 - gabyba13@yahoo.fr - https://atelieresterra. wixsite.com/ceramique

Natasha Krenbol, artiste peintre > 04 75 21 51 30 - natshabol@lilo.fr

Raymonde Demmer, potière > 06 24 96 37 47

Spectacle Coco Sunshine / Spectacle Fatum Fatras, compagnie de spectacles et musiques > 06 23 92 13 86

Théâtre de Nuit, théâtre d'ombres pour le jeune public > 04 75 21 23 13 / 06 16 12 41 14 – administration@letheatredenuit.org

Vincente Barbier, graphiste, styliste, décoratrice > 06 73 44 55 68 – vincente2barbier@amail.com

Virginie Larcher - Eclats de Vi ; travail du verre > 06 64 96 41 06

Virginie Lemesle, photographe > 06 12 09 84 04 – virginie.lemesle26@gmail.com

Yann Degruel, auteur de bandes dessinées, peintre > 06 10 43 32 55 – dearuel.vann@free.fr

Yannis Frier, graphiste, site internet > 07 82 41 39 65 - yannisfrier@gmail.com

49

8. ET ENCORE...

À voir dans Saillans :

- L'église St-Géraud, du XIIème siècle, classée monument historique en 1919.
- La salle du Conseil de la Mairie : l'ensemble du décor ainsi que le mobilier sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1986.
- Quelques vestiges datant de l'époque romaine.
- Les ruelles, appelées « viols » (du latin « via » qui signifie chemin, passage).
- Les cabanons de vignes, aux alentours immédiats du village.
- Le parcours des fontaines (cf. office du tourisme)
- Les itinéraires pédestres et VTT

Moments forts de la vie saillansonne (surveillez l'agenda communal) :

- Carnaval (Avril)
- Festival Latino (mai)
- Brocante lundi de Pentecôte (1er juin)
- Fête de la musique (21 juin)
- Fête de la St Jean (23 juin)
- Soirée du 13 juillet et journée du 14 juillet
- Commémoration du 21 juillet 1944
- Brocante du mois d'Août (2^{ème} samedi)
- Vogue (1er week-end après le 15 août)
- Vogue du Fossé (dernier week-end août)
- Journée du patrimoine (septembre)
- Fête de l'Automne, place de la Daraize (3e week-end de septembre)
- Festival du Polar
- Festival de la Raviole (octobre)
- Le goût du La (septembre)
- Les saillansonneries (2^e trimestre)



Les activités culturelles régulières :

- Faubourg 26 propose une saison théâtrale au Temple de Saillans (env. 1 fois par mois) > assofaubourg26@gmail.com http://faubourg26.com
- L'Oubliette : animations culturelles et gestion de la salle du Louis XI, lelouisxi@gmail.com http://www.lelouis11.com
- Nombreuses soirées et concerts au local associatif L'Oignon : asso.oignon@gmail.com
- La Bête Lumineuse, ciné-club régulier au Temple tout au long de l'année : labetelumineuse26@gmail.com
- La bibliothèque propose des animations régulières et des expositions: www.lesamisdelalecture.fr

Lettre d'info municipale

- Seules 2 lettres par an sont distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de Saillans (été + décembre).
- Si vous souhaitez recevoir une version papier des autres publications intermédiaires, inscrivez-vous en mairie ou via le site internet.

NUMEROS UTILES

Gendarmerie nationale: 04 75 21 53 22 ou 17

Sapeurs-pompiers: 18

SAMU et Médecin de garde : 15

N° d'urgence européen: 112 (prioritaire avec un téléphone portable) Urgence dépannage électricité (Enedis): 09 726 750 26 (non surtaxé)

Boutique Enedis Valence: 09 72 67 50 69 (non surtaxé)

Autres fournisseurs de gaz et d'électricité (ordre alphabétique) :

Alterna: alterna-energie.fr/contact

Direct Energie: 3099 - direct-energie.com/

Enercoop: 04 56 40 04 20 – enercoop.fr/contact ENGIE (ex GDF-Suez): 09 69 39 99 93 – particuliers.engie.fr/

Lampiris: 0 800 944 844 - lampiris.fr/

Planète OUI: 09 74 76 30 19 – planete-oui.fr

Proxelia: 0810 600 509 - proxelia.fr/

AUTRES SITES INTERNET UTILES

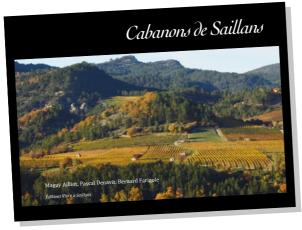
- sante.gouv.fr (qualité de l'eau potable et des eaux de baignade) ladrome.fr (site du Conseil départemental)
- pole-emploi.fr
- caf.fr







Cabanons de Saillans (Éditions Vivre à Saillans)



À partir des observations sur le terrain et des témoignages de propriétaires, Maguy Ailliot, Pascal Denavit, et Bernard Farigole se sont efforcés de retracer l'évolution de l'usage de ces constructions typiques de notre territoire.

Leur travail pourrait aider à faire revivre ces cabanons, d'une manière ou d'une autre, pour que le patrimoine ne soit pas que nostalgie.

Le livre est disponible au prix de 20 €

- chez Maguy Ailliot (06 83 49 92 67),
- à la Librairie Alimentation Générale, 30 Grande Rue, 26340 Saillans,
- à l'Office du Tourisme du Pays de Saillans.



Le Livret Habitants est aussi accessible sur le site internet de la mairie mairiedesaillans26.fr.

Photo de couverture : Florent Debaud

Autres photos: Anne-Marie Croizet, Pascal Denavit, Michel Morin, Véronique Perrin, Philippe Perroud

Ce livret a été élaboré et coordonné par les membres de la commission Transparence-Informations :

Florence ALICOT, Pascal DENAVIT, Fernand KARAGIANNIS (élu référent)

Jean-François PERROT, Guillemette THEVENET, Christine SEUX (élue référente),